

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE DU 03 FEVRIER 2024

1.	ACCUEIL. CONTRÔLE DES POUVOIRS ET DISTRIBUTION DES DIVERS DOCUMENTS.....	3
2.	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ÉLECTIVE DU 11 FÉVRIER 2023 – VOTE.....	4
3.	RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE	4
4.	RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DE LA LIGUE PAR LA PRESIDENTE	6
4.1	UNE NOUVELLE EQUIPE EN PLACE TOUJOURS TRES ENGAGEE !.....	6
4.2	LES RENDEZ-VOUS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR	6
4.3	LES RENDEZ-VOUS DES MEMBRES DU BUREAU.....	6
4.4	LES RENDEZ VOUS DE LA PRESIDENTE	7
4.5	LES DOSSIERS ET SUJETS TRAITÉS PAR LES ELUS	7
4.6	NOS DIFFERENTES COMMISSIONS ET STRUCTURES.....	10
4.7	LE TRAVAIL DE NOS COMMISSIONS AU SERVICE DES LICENCIES.....	10
4.8	SAISON 2023 : UNE REPRESENTATIVITE NATIONALE DE NOS ELUS.....	12
4.9	LA LIGUE EN QUELQUES CHIFFRES.....	12
4.10	UNE FORCE : Nos clubs progressent et se redynamisent !!.....	13
4.11	UNE FORCE : L'excellence sportive de certains de nos clubs.....	14
4.12	UNE FORCE : la formation de nos licenciés pour une montée en compétences.....	15
4.13	UNE FORCE : notre terrain de jeu, les falaises, les blocs, les canyons	15
4.14	UNE FORCE : notre centre régional d'entraînement.....	15
4.15	UNE FORCE : notre pôle espoir escalade de la Réunion	16
4.16	UNE FORCE : nos athlètes réunionnais et réunionnaises	16
4.17	UNE FORCE : une dynamique collective !.....	18
4.18	UNE FORCE : Nos 3 salariés	18
4.19	LE SOUTIEN DE 4 SERVICES CIVIQUES.....	18
4.20	UNE FORCE : Nos bénévoles	19
4.21	LA LIGUE ET LE LICENCIE	19
5.	APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE ET DU RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DE LA LIGUE – VOTE.....	19

6.	RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DES COMMISSIONS (REPONSES AUX QUESTIONS ET ECHANGES) – VOTE.....	20
6.1	Commission compétition (Juliette PAYET par intérim)	20
6.2	Commission formation (Lorane DERIANCOURT)	23
6.3	Commission SNE (Eric POUILLAIN)	25
6.4	Commission canyon (Cyril BARDY)	26
6.5	Commission SAE (Benjamin BIGA/Juliette PAYET)	27
6.6	Commission Centre Régional d'Entrainement (Philippe GABORIAUD)	32
7.	CHANGEMENT DE SUPPLEANT AU CAC – VOTE.....	43
8.	RAPPORT FINANCIER 2023 PRESENTE PAR LA TRESORIERE	43
8.1	APPROBATION DES COMPTES 2023 – VOTE	43
8.1.1	Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2023.....	43
8.1.2	Complément d'informations sur le bilan financier 2023.....	46
8.1.3	Bilan analytique entre 2022 et 2023	51
8.2	Approbation des comptes 2023. Vote.....	53
8.3	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 – VOTE.....	53
9.	PROPOSITION DU MONTANT DE LA COTISATION REGIONALE 2025	53
10.	PROPOSITION DES REPRESENTANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE FFME 2024 – VOTE	55
11.	COUPS DE CŒUR SAISON 2023.....	55
11.1	Des hommes et des femmes de grande qualité.....	55
11.2	Des athlètes exceptionnels sur la saison !.....	56
11.3	Un homme dévoué : Tomy MOUTOUSSAMY	59
11.4	Un homme d'expertise : Philippe GABORIAUD	60
12.	PROGRAMMES D'ACTIVITES 2024. DEBATS ET REPONSES AUX QUESTIONS POSEES – VOTE	62
12.1	Commission compétition (Juliette PAYET par intérim).....	62
12.2	Commission formation (Lorane DERIANCOURT).....	64
12.3	Commission SNE (Eric POUILLAIN)	65
12.4	Commission canyon (Cyril BARDY)	66
12.5	Commission SAE (Benjamin BIGA/ Juliette PAYET)	66
12.6	Commission centre Régional d'Entrainement (Philippe GABORIAUD).....	67
13.	PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024. REPONSES AUX QUESTIONS POSEES – VOTE.....	70
13.1	Complément d'informations sur le budget prévisionnel 2024	70
13.2	Budget prévisionnel 2024.....	73
14.	RESSOURCES HUMAINES SUR LA SAISON 2024	74
15.	QUESTIONS DIVERSES.....	77

1. ACCUEIL. CONTROLE DES POUVOIRS ET DISTRIBUTION DES DIVERS DOCUMENTS

L'assemblée générale ordinaire de LA LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE, dûment convoquée, s'est tenue le samedi 03 février 2024, sous la présidence de Juliette PAYET.

ORDRE DU JOUR

9h45 – 12h30

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2023. **Vote**
2. Rapport moral de la présidente. **Vote**
3. Rapports d'activités 2023 de la Ligue par la Présidente **Vote**
4. Rapports d'activités 2023 des commissions (Réponses aux questions et échanges) **Vote**
5. Changement de suppléant au CAC. **Vote**
6. Rapport financier 2023 présenté par la trésorière
Approbation des comptes 2023. **Vote**
Affectation du résultat de l'exercice 2023. **Vote**
7. Proposition du montant de la cotisation régionale 2025. **Vote**
8. Proposition des Représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2024. **Vote**
9. Coups de cœur saison 2023

13h00 - 14h00 : Repas

14h00 – 16h

10. Programmes d'activités 2024. Débats et réponses aux questions posées. **Vote**
11. Présentation du budget prévisionnel 2024. Réponses aux questions posées. **Vote**
12. Ressources Humaines sur la saison 2024 : présentation
13. Questions diverses

PRESENTS

Clubs présents ou représentés : MONTAGNE REUNION (285), ESCALADE D'ABORD SAINT-CHARLES (58), EST'KALAD CLUB (253), 7 A L'OUEST (243), EXTREME VERTICALE (109), NATURE VERTICALE (13), AUSTRAL ROC (199), ACTION VERTICALE (82), GRIMP'I (16), ASCUR (moins de 10 licenciés, ne peut voter), DE BAS EN HAUT (moins de 10 licenciés, ne peut voter)

Clubs non représentés : ASC AVIATION CIVILE (42), GRIMP AZOT (50), ENTRE-DEUX CIMES (84)

Membres présents : Juliette PAYET, Isabelle HILY-DELAGRANDA, Elodie GROSSET, Eric POULLAIN, Samir ABIDI, David AUGEREAU, Philippe GABORIAUD, Frédéric LALLEMAND, Constance FREMIOT, Lorane DERIANCOURT (arrivée à 14h)

Invités : Arthur LAGREZE (Service civique), Julie RIVES (Service civique), Hugo MARINX (Service civique), Noé CUNIN (stagiaire)

Absents excusés : Cyril BARDY, Tomy MOUTOUSSAMY, Johan BARONCE, Katy VANDEVILLE, Stefano BERTONE, Abigaël DECOUDRAS, Sophie PAYET, Benjamin BIGA, Arnaud FAYOL.

L'ensemble des clubs présents ou représentés ont fourni les documents suivants : attestation sur l'honneur et inscription-procuration.

Les membres sont représentés à hauteur de 9 clubs et 1 258 voix pour un total de 14 clubs et de 1 434 voix.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer valablement.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DU 11 FEVRIER 2023 – VOTE

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire et élective du 11 février 2023 a été envoyé en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale.

Le compte-rendu est soumis au vote.

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1 258	0	0

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2023 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

3. RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Chères présidentes, chers présidents, chers membres de nos clubs réunionnais affiliés à la Fédération.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre fidélité et votre présence aujourd'hui. Comme vous le savez, cette assemblée générale représente un temps fort dans la vie démocratique de notre ligue.

2023 est une année anniversaire ; celui des 30 ans de notre ligue réunionnaise, marquée par des réussites exceptionnelles.

Tout d'abord, je commencerai par la sélection d'Oriane BERTONE pour les Jeux Olympiques de PARIS 2024. Quelle immense joie pour elle et sa famille ! Et quelle fierté pour notre structure régionale.

Cette année 2023, c'est aussi une année record ! **1434** licenciés ont rejoint nos clubs réunionnais. Cela prouve la qualité de l'accueil et de l'encadrement qui sont dispensés dans nos structures. Et ce chiffre en augmentation constante (déjà 1457 licenciés en 2024) confirme que nos pratiques sont dynamiques et attirent de plus en plus. Et notamment les femmes puisque la parité Hommes/Femmes a été largement atteinte en 2023 (699 femmes pour 663 hommes). On notera également que le nombre de jeunes licenciés dépasse le nombre d'adultes à la Réunion.

Depuis 30 ans, nous œuvrons pour le développement et la sauvegarde de nos terrains de jeu en site naturel qui sont attractifs et de grande qualité sur notre île. 2700

passages de blocs, plus de 1500 voies d'escalade et 200 itinéraires de canyon sont aujourd'hui identifiés et ont échappé aux interdictions suite aux évolutions des modes de gestion des falaises et canyons. **C'est une belle réussite** que l'on doit aux Commissions régionales SNE et Canyon qui œuvrent dans l'ombre pour la pérennisation de nos pratiques.

Nos licenciés bénéficient de formations de grande qualité qui leur permettent de s'approprier en toute sécurité, une pratique qui reste malgré tout à risque. Plus de 500 passeports ont été délivrés cette année. C'est un nouveau chiffre record qui prouve une fois de plus, la qualité des pratiques sécuritaires dans nos clubs.

Cette année 2023 a été très riche en sélections internationales et en médailles. 51 sélections en Equipe de France Jeunes et Seniors ont été enregistrées et notamment **le très beau parcours de Manon HILY et Manon LEBON** qui ont obtenu leur ticket pour participer aux prochains tournois de qualification olympique pour Paris 2024. **Quelle belle satisfaction pour notre Ligue !**

Les résultats sont exceptionnels et cela traduit un travail sans relâche de notre structure du Pôle Espoir Escalade REUNION. Nos athlètes réunionnais ont réalisé une année époustouflante qui positionne encore une fois la Réunion comme une « **terre de champions** » ! **Max BERTONE** est champion d'Europe U18, **Léo GROSSET U16**, **Eva Lina RYMASZ U16** et **Louise FONTAINE U18** tous les 3 en bronze aux championnats d'Europe de Vitesse, et Sam POULLAIN en argent sur la Coupe d'Europe de difficulté de St Pierre en Faucigny.

En 30 ans, c'est peut-être la plus grande progression qu'a opérée notre Ligue.

Participer à la construction d'un édifice performant permettant l'accès des licenciés à la compétition et au haut niveau est un axe fort de notre projet politique et pour lequel nous travaillons sans relâche.

La mise en place des structures artificielles indispensable à ce développement nous conduit également à rassembler tous les décideurs locaux autour de nos projets. 2023 voit la finalisation de projets de longues haleines ; tout d'abord la livraison de la salle de Bédier à St André et la finalisation des structures d'entraînement de STELLA et de la Chaloupe. Quelle belle réussite !

28 années consacrées au projet et à la gouvernance de la Ligue, c'est aussi un record ! C'est un parcours semé d'embûches mais qui réserve son lot d'émotions et de partage, notamment grâce aux bonnes relations établies avec tous les acteurs réunionnais qui gravitent autour de la ligue.

J'en arrive au terme de ce bilan moral. Comme chaque année, je remercie toute l'équipe qui m'accompagne au quotidien :

- Tous les responsables de commissions Cyril BARDY, Lorane DERIANCOURT, Benjamin BIGA et Eric POULLAIN qui fournissent un travail de bénévole sans faille, toujours très professionnel.

- Nos trois salariés Constance FREMIOT, David AUGEREAU et Philippe GABORIAUD sans qui l'ensemble de nos activités ne pourraient se réaliser. Même si ce point concerne la prochaine saison, vous avez pu apprécier la présence de Frédéric LALLEMAND qui a rejoint le staff de la Ligue en tout début de saison 2024. C'est un soulagement et une belle réussite !
- Ma doublette toujours plus fidèle et engagée, à savoir Elodie GROSSET secrétaire de notre structure et Isabelle HILY DE LA GRANDA vice-présidente et trésorière qui me guident toutes les deux au quotidien dans mes prises de décisions et mes réflexions.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une très belle assemblée générale 2023.

4. RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DE LA LIGUE PAR LA PRESIDENTE

4.1 UNE NOUVELLE EQUIPE EN PLACE TOUJOURS TRES ENGAGEE !

➤ LE COMITE DIRECTEUR

Membres : Isabelle HILY DE LAGRANDA, Juliette PAYET, Elodie GROSSET, Katy VANDEVILLE, Sophie PAYET, Eric POUILLAIN, Samir ABIDI, Tomy MOUTOUSSAMY, Cyril BARDY, Johan BARONCE.

➤ LE BUREAU

Présidente : Juliette PAYET

Vice-Présidente et trésorière : Isabelle HILY DE LAGRANDA

Secrétaire : Elodie GROSSET

Cette équipe, une année de plus, a tenté de répondre aux objectifs fixés dans notre profession de foi.

L'engagement bénévole de toutes ces personnes est à féliciter.

Aujourd'hui beaucoup de nos dossiers dépassent l'investissement du bénévole et se transforment en « travail » de professionnel.

4.2 LES RENDEZ-VOUS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Les membres du comité directeur se sont réunis à trois reprises : le 09/05/2023, le 27/10/2023 et le 14/12/2023.

Ces réunions sont toujours très formatrices, denses et l'ensemble des membres fait preuve de professionnalisme tant dans les projets qu'ils portent en direction des licenciés que dans les réflexions générales sur l'évolution de la structure. Le licencié est vraiment au cœur des débats.

4.3 LES RENDEZ-VOUS DES MEMBRES DU BUREAU

Une réunion minimum par mois. En fonction des urgences ou dossiers, le bureau est réactif et doit souvent se réunir plutôt 2 fois qu'une ! Voir Chapitre « Rendez-vous de la Présidente et des élus ».

Les réunions se déroulent en présentiel et en distanciel.

Tous les sujets sont traités : administratif, financier, technique, ressources humaines...sans limite.

Les compétences de chacune d'entre nous apportent une valeur très importante à notre structure. Beaucoup de professionnalisme également !

4.4 LES RENDEZ VOUS DE LA PRESIDENTE

- Au niveau régional :
 - Un travail assidu avec les salariés de la Ligue. Ces temps de travail sont indispensables à notre efficacité. Rendez-vous très réguliers, en distanciel ou en présentiel.
 - Disponibilité auprès des clubs
 - Relations auprès de toutes les collectivités locales. Beaucoup d'échanges et de confiance.
 - Relations avec la Maison Régionale de la Performance
 - Relations avec le CREPS qui est un partenaire très fidèle. Pour exemple, séance de travail avec les techniciens de la Haute Performance de l'ANS, séance de travail avec le sénateur /Député de la Guadeloupe, 40 ans du CREPS et visite de Claude ONESTA (Manager général de la haute performance de l'ANS) et Yann CUCHERAT (Manager de la préparation des Jeux Olympiques de Paris)
- Au niveau national :
 - Représentativité au Comité exécutif et conseil d'administration national : à minima 1 fois par mois.
 - Représentativité à la Commission nationale du Projet Sportif Fédéral :3 fois par an.
 - Représentativité au Conseil des Présidents de Ligue : 3 fois par an
 - Représentativité au Congrès des territoires : 1 fois dans l'année
 - Représentativité au Groupe national des Correspondants Compétition : 1 fois par mois
 - Pilotage de la Commission Nationale Accès Haut Niveau : travail continu
 - Réunions multiples des vice-Présidents de la FFME

4.5 LES DOSSIERS ET SUJETS TRAITÉS PAR LES ELUS

LE SUIVI DES CONVENTIONS AVEC NOS PARTENAIRES

- CREPS / IRSOI (Soutien financier et technique sur le projet de l'athlète)
Pour 2023, le CREPS, dans le cadre des budgets IRSOI dont il a la charge, a maintenu son soutien à l'égard de nos athlètes « prometteurs » dits « à fort potentiel OLYMPIQUE 2024 ». Une convention cadre a donc été mise en place afin d'aider au mieux 4 jeunes athlètes évoluant au Pôle Espoir Outre-Mer (Manon LEBON, Maelane VILLEUDIEU, Max BERTONE et Marius PAYET GABORIAUD). L'enveloppe a permis d'aider directement le projet de l'athlète mais aussi d'apporter du soutien aux actions de la structure Pôle dans laquelle il évolue.

Profil des lauréat(e)s : Fort potentiel J.O PARIS 2024 – Los ANGELES 2028

Condition : Être inscrit sur liste SHN Catégorie RELEVE à minima

La Maison Régionale de la Performance de la Réunion renforce à nouveau le dispositif précédent en accompagnant ces mêmes athlètes sur des axes différents d'optimisation de la performance (santé, suivi socio professionnel, mesure de la performance).

➤ Un grand merci à Jean Louis CANN, responsable de la Maison de la Performance de la Réunion pour la confiance qu'il accorde au Pôle Espoir d'Escalade de la Réunion.

Nous espérons pouvoir présenter d'autres athlètes pour 2024, éligibles à ces dispositifs au regard de leurs résultats 2023.

(Conventions suivies par Juliette PAYET)

- L'ANS sur un Appel à Projet « Territoires ultras marins » relatif à 3 critères :
- ✓ Soutien spécifique à destination des structures Pôles Espoirs des Outre-Mer et des athlètes s'y entraînant dans le cadre de la préparation Paris 2024.

- ✓ Développer les projets de haute performance en mettant l'accent sur la détection et l'accession.
- ✓ Emploi dans l'accession et la Performance

Plusieurs axes ont été ciblés pour cette enveloppe :

- Détection, jeunes athlètes
- Athlètes à fort potentiel
- Outils pour optimiser la performance
- Montée en compétence de l'encadrement

Beaucoup de travail pour répondre à cet appel à projet qui a permis d'être soutenu à hauteur de 43 000€ en 2023 (dont 20 000€ d'aide à l'emploi)

Cette enveloppe vient en complément du programme PSF 2023 et est vraiment ciblée sur le développement de la haute performance.

Pour rappel, L'ANS a également financé à hauteur de 700 000 € le projet du STADIUM OLYMPIQUE

(Dossier suivi par J. PAYET/ I. HILY / P. GABORIAUD/ D. AUGEREAU / C. FREMIOT)

- Conventions DRAJES/ANS EMPLOI, qui soutient notre structure depuis de très nombreuses années dans le domaine de l'emploi.
- Elvire TEZA, notre référente, est totalement à l'écoute de nos besoins et participe grandement à notre programme en matière d'emploi à la Ligue. C'est un sujet très complexe dans la mesure où il apparaît un fort besoin de professionnalisation sur notre LIGUE. Les activités sont en forte augmentation cette année et les besoins sont très forts.

En 2023, La DRAJES nous a accompagné sur :

Une aide pluriannuelle (3^{ème} année) pour le poste de conseiller technique fédéral à hauteur de 12 000€

- Une aide ponctuelle pour le maintien des postes de « Chargé de missions administratives et financières » et de « Chargée de mission administrative accession HN » à hauteur de 9 500€
- Une aide pluriannuelle (1^{ère} année) à la création du poste de « CO-ENTRAINEUR / ENTRAINEUR ayant pour objectifs de développer la dynamique des dispositifs existants pour la formation des jeunes athlètes se destinant à la haute performance » à hauteur de 12 000€

!!! ATTENTION !!!...Les AIDES PLURIANNUELLES à la création d'emploi (10 000€) pour le poste de Constance FREMIOT et au maintien de l'emploi (12 000€) pour le poste de Philippe GABORIAUD sont ARRIVEES A TERME cette année !

De nouveaux dossiers de demande de subventions seront établis pour espérer renouveler une partie de ces subventions.

- La REGION REUNION nous accompagne depuis tant d'années !!! Elle soutient totalement notre programme d'activités 2023 et se montre très à l'écoute à chaque situation critique ou besoin exceptionnel. Notre interlocuteur privilégié est Stéphane SINGA.

Cette année, en complément du programme d'aides annuelles, la Région s'est attachée à soutenir la création d'emploi dans le domaine du perfectionnement (détection) et de l'accès vers le haut niveau. Nous avons donc postulé pour un support de poste LIGUE. Sur ce dossier, nous sommes toujours en attente.

Dans le cadre des projets d'équipements et rééquipements des voies d'escalade, la REGION REUNION est également présente avec l'IRT qui s'est engagée à financer une partie des points d'ancrages. Cette participation s'élève à environ 6 000€ pour 2023.

(Dossier suivi par Eric POUILLAIN)

La REGION REUNION est également très engagée sur le dossier du stadium des 3 agrès olympiques.

- Le DEPARTEMENT de la REUNION honore chaque année ses engagements pris dans le soutien aux ligues et comités. Ses prérogatives d'accompagnement sur les Pôles

Espoirs sont concrètes pour notre Ligue. Le Département REUNION participe également aux événements sportifs et très légèrement au fonctionnement de la structure.

Une aide conséquente est également allouée aux athlètes titrés qui bénéficient de primes aux résultats en fonction de leur place et de l'importance de la compétition.

De plus, cette année, dans le cadre du soutien des athlètes engagés dans une préparation pour PARIS 2024, le Département de la Réunion a octroyé une bourse Préparation PARIS 2024. 4 athlètes réunionnais en ont bénéficié : Manon HILY, Oriane BERTONE, Manon LEBON et Marius PAYET-GABORIAUD.

Le Département s'est engagé à soutenir davantage nos athlètes réunionnais « sélectionnés pour PARIS 2024 » en leur octroyant une aide financière spécifique. Oriane BERTONE en a bénéficié.

(Dossiers suivis par Juliette PAYET et David AUGEREAU)

- L'ORESSE a une année de plus été présente pour l'accompagnement des projets sportifs des jeunes athlètes, et des déplacements liés à L'AG nationale et la formation de nos cadres. (billets aidés à 300€)

- Suivi des dossiers « athlètes » avec LADOM et les familles, un travail rigoureux.

(Dossiers suivis par Juliette PAYET et C. FREMIOT)

- Notre fédération nous accompagne aussi. Malgré les difficultés financières rencontrées au niveau national, nous avons encore obtenu le soutien de la FFME dans :

- la mission de Vincent MARATRAT sur le projet des 3 agrès olympiques

- le soutien de Myriam ANTOINE et toute son équipe de la vie territoriale dans l'élaboration du dossier PSF 2023

- le soutien à la création des postes de Constance FREMIOT et de Frédéric LALLEMAND (PSTO).

- la ligne DOM TOM (En baisse !)

A noter la suppression des aides pour le déplacement des athlètes ultra-marins sélectionnées en Equipe de France aux compétitions internationales.

- Suivi de la Convention Rectorat / Ligue/ Collège Marcel GOULETTE* et Lycée de STELLA*.

(Dossier suivi par Juliette PAYET et Constance FREMIOT. Tiphaine BELEC missionnée par le Rectorat.)

**Ce dispositif de qualité permet la reconnaissance de 8 jeunes grimpeurs scolarisés* en tant que Sportif de Haut Niveau en escalade.*

Tiphaine BELEC est la référente de ce dispositif au niveau de l'éducation nationale. Son engagement dans ce dossier est à saluer car le dispositif en tant que tel ne suffit pas. De longues négociations avec l'établissement, des sollicitations du corps enseignants, les aménagements des rattrapages des devoirs...sont autant de sujets à solutionner pour que les athlètes puissent réaliser leur double projet.

Depuis 2022, un nouveau dispositif d'aménagement du temps scolaire a été travaillé avec les familles pour permettre aux jeunes de Terminale d'effectuer le BAC en 2 ans.

Cette année, le dispositif s'étend également pour la classe de 1^{ère} (cas de Max BERTONE).

J'ADRESSE TOUS MES REMERCIEMENTS à :

L'AGENCE NATIONALE DU SPORT
LA DRAJES REUNION
LA REGION REUNION,
LE DEPARTEMENT DE LA REUNION,
LE CREPS

LA MAISON REGIONALE DE LA PERFORMANCE
 LA FFME NATIONALE
 LA CIREST
 L'IRT
 AU RECTORAT
 LA MAIRIE DE SAINT LEU
 LA MAIRIE DE L'ETANG SALE
 LA SOCIETE O2CM

POUR LEUR CONFIANCE ET LEUR SOUTIEN DANS NOS ACTIONS LIGUE.

4.6 NOS DIFFERENTES COMMISSIONS ET STRUCTURES

5 Commissions pilotées par des Responsables très engagés, au service des licenciés !

- Commission SITES NATURELS D'ESCALADE : Eric POULLAIN assisté de D. AUGEREAU
- Commission FORMATION : Lorane DERIANCOURT assistée de D. AUGEREAU
- Commission CANYON : Cyril BARDY assisté de D. AUGEREAU
- Commission SAE : Benjamin BIGA/ J. PAYET assistés de P. GABORIAUD
- Commission COMPETITION : Intérim assuré par J. PAYET / C. FREMIOT
- POLE ESPOIR OUTRE-MER : Philippe GABORIAUD assisté de C. FREMIOT sur la partie administrative.
- Une commission Electorale dont le responsable est : Stéfano BERTONE. (Pour information, nouvellement restructurée).
- Une commission Régionale de discipline : A restructurer.

Une équipe de 4 services civiques soutenant nos projets.

4.7 LE TRAVAIL DE NOS COMMISSIONS AU SERVICE DES LICENCIES

- **La commission Sites Naturels d'Escalade** pilotée par Eric POULLAIN réalise un travail colossal pour permettre toujours « plus d'ESCALADE » en milieu naturel. Nos licenciés (et non licenciés) doivent être conscients de ce que nous offrons en matière de sites sécurisés grâce au travail énorme d'équipement et de ré-equipement. Eric POULLAIN privilégie également une dimension « de développement et de pratique pour tous » sur les nouveaux espaces naturels en proposant des évènements promotionnels comme le Canel Roc Trip dans Bras de la Plaine.
 - Le programme « P.A.R.A.D.E » ne cesse de concrétiser de nouvelles actions, fortement appréciées même au niveau national !
 - La ligue FFME reste partenaire de la CIREST, la CIVIS, la Mairie de St Paul, l'IRT. Dossiers suivis par Eric POULLAIN.
 - La vente du nouveau Topo FALAISE continue !
- **La commission CANYON**, pilotée par Cyril BARDY, reste fidèle à sa mission première, à savoir proposer aux licenciés des terrains de jeux toujours sécurisés et variés. Les travaux de ré-equipement, d'équipement, et leurs suivis représentent un investissement important d'autant que les éléments naturels nous obligent à une grande vigilance. Le dossier de la topographie des canyons fait aussi l'objet d'un travail minutieux pris en charge par la Commission.
 - Poursuite du projet de balisage avec l'ONF. La signature de la convention avec la FFME et l'ONF est en cours.
 - La Ligue FFME est présente auprès de l'ONF, du Parc National, du GTC (Groupe Technique Canyon qui réunit PGHM, IRT, Parc, les professionnels...). Dossiers suivis par C. BARDY

- **La Commission COMPETITION**, pilotée par J. PAYET par intérim et Constance FREMIOT, réussit cette année 2023 à organiser l'évènement « Phare » de l'année : La coupe de France de Blocs Jeunes et Seniors. C'est un exploit au regard des équipements dont nous disposons. Mais le plus important est de rester positif et nous avons vécu cette année encore, de belles émotions.
 - Un partenariat avec Basalt Evolution a permis le déroulement de cette compétition sur un nouveau format.
 - Inutile de vous dire qu'il est important que nous nous mobilisions TOUTES et TOUS pour que nos jeunes puissent vivre ses temps de confrontation et d'émulation, importants pour leur développement sportif et personnel.
 - Les évènements CLUB sont également très réduits à ce jour, on compte toujours sur « L'ARCHI GRIMP » organisé par le club Montagne REUNION mais c'est le seul... Un grand merci à eux !
 - Les candidatures nationales 2023 ont fait partie des dossiers suivis par C. FREMIOT/ J. PAYET.
NOUS GARDONS ESPOIR POUR DES JOURS MEILLEURS !

- Pilotée par Lorane DERIANCOURT, **la commission régionale de FORMATION** reste un des piliers de notre Ligue. La sécurité est un enjeu de taille et les temps de formation proposés en 2023 contribuent pleinement à la transmission de connaissances et compétences dans ce domaine.
 - Répondre au mieux aux besoins de nos licenciés et de nos clubs est une préoccupation majeure pour cette commission qui propose un calendrier toujours plus dense et innovant.
 - Les formations en falaise ont à nouveau permis aux licenciés mais également au « tout public » de suivre des journées spécifiques à l'évolution en milieu naturel. Un travail grandement apprécié.
 - Il devient important de s'engager dans la formation de nos entraîneurs. Et c'est au programme 2024.
 - La formation dans le domaine de l'arbitrage retrouve une belle dynamique grâce à de nouveaux parents qui s'engagent. Un grand merci à eux ! Le dossier des PDJ est à traiter avec urgence, travail déjà amorcé.
 - Dossiers administratifs suivis par David AUGEREAU

- **La commission régionale SAE** pilotée par Benjamin BIGA/Juliette PAYET a été, tout au long de cette année 2023, très sollicitée et les dossiers sont chronophages !!!
 - Benjamin BIGA se voit sollicité très régulièrement pour des assistances à maîtrise d'ouvrage, sollicitations de clubs ou de communes. Cependant le bénévolat a ses limites dans ce dossier : les AMO, le suivi de chantiers et toutes les réunions afférentes, le relationnel avec les constructeurs, les collectivités et autres instances sont autant de tâches qui nous limitent dans nos interventions.
 - Le dossier « Acquisition des 3 agrès olympiques » a nécessité un énorme travail pour le groupe de travail de la Ligue. Et ce n'est pas fini.
 - L'ouverture de la salle de Bédier à St André a été différé tout au long de l'année 2022/2023, et a été enfin livrée en Juillet 2023
 - De Juin 2022 à Octobre 2023 : le gymnase de la Chaloupe a été mobilisé pour rénovation entière.

- **Le Pôle Espoir Escalade de la Réunion** : Dirigée par Philippe GABORIAUD cette structure, labélisée et identifiée dans le Projet de Performance Fédérale de la Fédération, a réalisé une saison 2023 que l'on peut qualifier une fois de plus, d'ANNEE EXTRAORDINAIRE !!
 - Avec plus de 53 sélections internationales, nos jeunes athlètes du Pôle Espoir ont été époustouflants !!

- 8 podiums internationaux en catégories « jeunes » : 4 médailles aux Championnat d'Europe dont 1 titre, 4 médailles en Coupe d'Europe dont 2 victoires
- Mais aussi : 1 titre de Vice-Championne du Monde de bloc, première victoire en Coupe du monde et qualification Olympique pour Oriane BERTONE ; premier podium international en Coupe du Monde pour Manon HILY, nos 2 athlètes de formation réunionnaises.
- Cette structure Pôle ESPOIR génère une activité grandissante avec des besoins de plus en plus individualisés pour nos athlètes. L'année 2023 a permis de mettre malheureusement en lumière les limites de notre organisation qu'il faut repenser... Les activités administratives, techniques et financières générées par toute cette dynamique imposent une réorganisation des ressources humaines de la Ligue pour la prochaine saison.

UN GRAND BRAVO à tous !!

- Si elle n'est pas encore structurée à proprement parler, **la Commission Clubs**, sous l'impulsion de Constance FREMIOT, Juliette PAYET, David AUGEREAU et Elodie GROSSET, a réalisé quelques actions concrètes en vue de créer du lien et des espaces d'échanges entre les différents acteurs de notre monde associatif :
 - La création du groupe *WhatsApp* des Présidents de clubs le 03/05/2023
 - Une réunion en distanciel le 07/11/2023 rassemblant les représentants de 8 des 13 clubs de l'île
 - Le recensement des actions sport-santé menées par les clubs (Réfèrent Antoine DANEZ)
 - Les possibilités d'actions de cette commission sont nombreuses, et nous espérons que 2024 permettra à certaines d'entre elles de voir le jour !

UN GRAND MERCI A TOUS LES RESPONSABLES DE COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES ACTIFS.

Je vous propose de vous référer aux bilans 2023 réalisés par chacun des responsables régionaux de commissions. Merci à eux pour leur travail !!

4.8 SAISON 2023 : UNE REPRESENTATIVITE NATIONALE DE NOS ELUS

LES COMMISSIONS NATIONALES FFME

Pour information, la nouvelle équipe fédérale a mis en place dès le mois d'avril 2021, des commissions nationales dans divers secteurs. Nous avons été sollicités pour proposer dans les différentes commissions, des élus représentants (sauf pour la commission AHN avec positionnement des techniciens des Pôles Espoirs). Cette démarche a été faite pour chacune des Ligues. Ont été proposés :

- Commission nationale CANYON : Cyril BARDY
- Commission nationale SNE : Eric POUILLAIN
- Commission Compétition : Juliette PAYET et Constance FREMIOT
- Commission Accès vers le Haut Niveau*: Rachid CHERIF et Philippe GABORIAUD (*Pilotée par Juliette PAYET au niveau national)

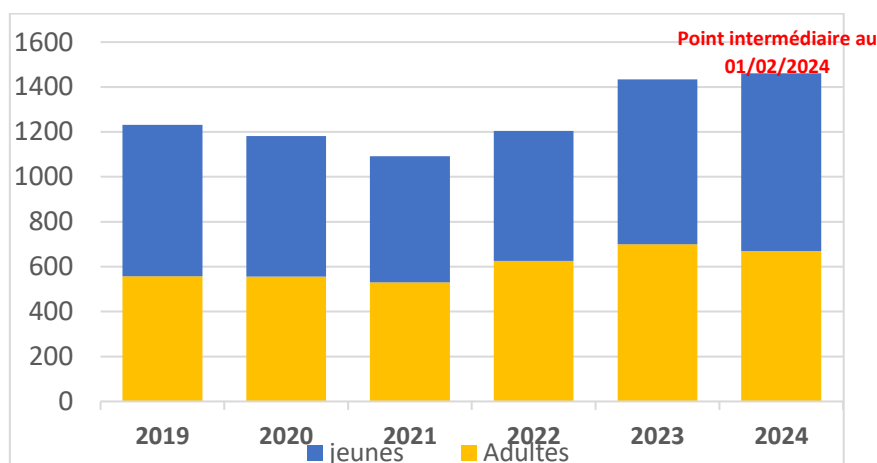
4.9 LA LIGUE EN QUELQUES CHIFFRES

Nos licenciés : Passage de la barre des **1400 !!!**

- 1434 Licenciés pour 2023 (1205 en 2023). La « barre » des 1400 est atteinte !

- La répartition de nos licenciés :
 - 664 Adultes (307 Femmes, 357 Hommes)
 - 698 Jeunes (306 jeunes hommes et 392 Jeunes filles). En hausse !
 - 72 Licences « Familles ». Elles ont doublé !
 - Nous avons délivré 7 « Licences Découverte ». (364 en 2022).
 - 45,99 % des licenciés 2021 ont repris leur licence en 2022 (contre 67% en 2020/2021).
 - Pour information, sur la nouvelle saison 2024, nous recensons actuellement 1457 licenciés avec 631 Adultes et 754 Jeunes (en augmentation),
 - A noter 136 licences sans assurance en 2023 !

AUGMENTATION du nombre de licenciés à la Réunion sur la saison 2023



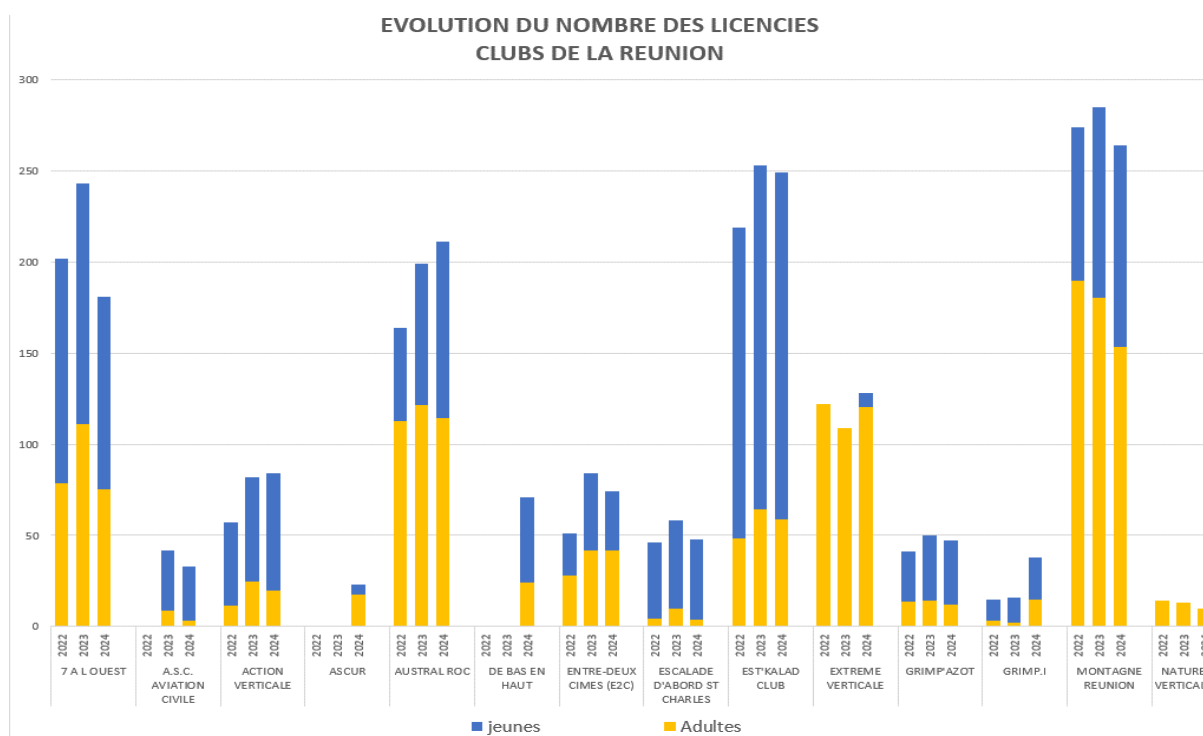
4.10 UNE FORCE : NOS CLUBS PROGRESSENT ET SE REDYNAMISENT !!

13 CLUBS sont affiliés sur la saison 2023

- Montagne Réunion : 264 licenciés (273 en 2022) – 181 pour 2024
- 7 A L'Ouest : 243 licenciés (202 en 2022) – 181 pour 2024
- Est Kalad Club : 253 licenciés (219 en 2022) – 249 pour 2024
- Austral Roc : 199 licenciés (164 en 2022) - 211 pour 2024
- Escalade d'Abord : 58 licenciés (46 en 2022) – 48 pour 2024
- Extrême Verticale : 109 licenciés (122 en 2022) - 128 pour 2024
- Action Verticale : 84 licenciés (82 en 2022) - 84 pour 2024
- Entre 2 Cîmes: 51 licenciés (20 en 2022) – 74 pour 2024
- Grimp A Zot: 50 licenciés (41 en 2022) – 47 pour 2024
- Nature Verticale : 13 licenciés (14 en 2022) – 10 pour 2024
- GRIMP.I: 16 licenciés (15 en 2022) – 34 pour 2024
- ASCUR : Ré affiliation en 2023 sans licenciés – 23 en 2024
- ASCAC : Ré affiliation en 2023 avec 42 licenciés - 33 pour 2024

Nouveau club affilié pour la nouvelle saison : « De Bas en Haut, Escalade à la Réunion »

SAISON 2024 : Point intermédiaire au 01/02/2024 :



- On notera toutefois la fidélisation de 4 gros clubs : MONTAGNE REUNION, 7A L'OUEST, EST KALAD CLUB et AUSTRAL ROC qui frôlent ou dépassent les 200 licenciés.
- 1 club accueille également plus d'une centaine de licenciés : EXTREME VERTICALE.
- Quasi toutes nos structures clubs ont augmenté leurs nombres d'adhérents. Un travail remarquable !

UN GRAND BRAVO A TOUS LES PRESIDENTS DE CLUBS ET AUX MEMBRES ELUS ET BENEVOLES DE CES STRUCTURES !!

4.11 UNE FORCE : L'EXCELLENCE SPORTIVE DE CERTAINS DE NOS CLUBS

LA LIGUE FFME REUNION, EXPERTISE AU SERVICE DES LICENCIES

Nos clubs « labellisés »

- 2 clubs labellisés « Ecole » et « Elite » jusqu'en 2023 : 7 A L'OUEST (2017 à 2023) et AUSTRAL ROC (2018 à 2023)

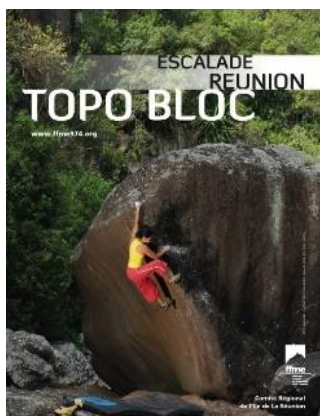
Le remaniement des labels est toujours d'actualité au niveau de la fédération. Dossier en stand-by.

- Clubs intégrés dans le PPF: Plan de Performance Fédéral (liste officielle au 15/03/2023) : AUSTRAL ROC et 7 A L'OUEST sont reconnus « Clubs de Performance » Importance pour nos clubs de valoriser leurs sportifs et leur savoir-faire au travers de ce PPF. Dossiers de subventions PSF !!
- Actualisation des reconnaissances des clubs Performance et mini performance : Campagne ouverte jusqu'au 20 Février 2024 minuit

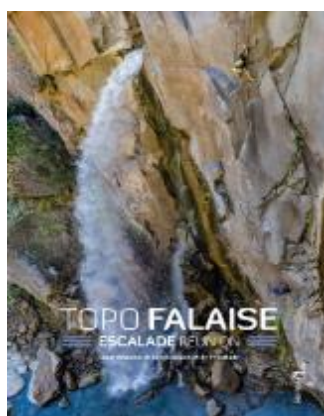
4.12 UNE FORCE : LA FORMATION DE NOS LICENCIÉS POUR UNE MONTEE EN COMPETENCES

- 10 actions de FORMATION FEDERALE REGIONALE ont été proposées aux licenciés sur cette saison 2023.
Plus de 90 Candidats licenciés ont bénéficié de ces formations
BRAVO !!!
- Il est à noter 537 passages de Passeports Escalade pour cette saison (432 en 2022) et 113 en Canyon (18 en 2022).
- RECYCLAGE DES INSTRUCTEURS ESCALADE ET CANYON de la Réunion
Gregory DEBAS, Lorane DERIANCOURT et Cyril BARDY
UN GRAND MERCI A EUX !!!
- Formation continue du médecin de ligue

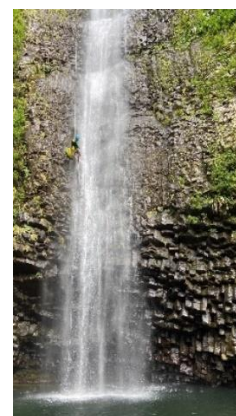
4.13 UNE FORCE : NOTRE TERRAIN DE JEU, LES FALAISES, LES BLOCS, LES CANYONS



Edition 2012



Edition 2021



Ce ne sont pas moins de 2 700 passages en blocs, 1 500 voies d'escalade et 200 Canyons dans lesquels nos licenciés peuvent s'exprimer et s'épanouir en pratiquant !

4.14 UNE FORCE : NOTRE CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT

UNE FORCE : Notre Centre Régional d'Entraînement

Depuis plusieurs années maintenant, le programme d'accès à la performance est structuré en plusieurs échelons qui permettent aux jeunes athlètes de progresser, d'avoir et de concrétiser des objectifs sportifs d'accès à la haute performance, tout en profitant de l'environnement social et familial, facteur déterminant dans la réussite.

On peut identifier :

- Le groupe « jeunes pousses/ Détection » bénéficiant d'actions de regroupements réguliers
- La structure du TGV
- Les partenaires d'entraînement
- Les titulaires du Pôle Espoir d'Escalade

Ces différents échelons nous montrent que chaque étape est indispensable à la construction du projet de chacun. Nous y sommes très attachés et notre structure continue à porter ses fruits.

Une alerte toutefois sur les moyens humains insuffisants à ce jour.



4.15 UNE FORCE : NOTRE POLE ESPOIR ESCALADE DE LA REUNION

Cette structure représente pour notre Ligue, un puissant dispositif de formation pour les jeunes athlètes réunionnais engagés dans un triple projet Sportif/Scolaire/Santé.

L'accès vers le haut niveau en est l'objectif principal.

Les collectivités locales et nationales nous soutiennent fortement et nous font confiance (voir diapos sur les partenaires).

Régulièrement sollicités par des athlètes métropolitains ou étrangers, nous gardons à l'esprit la dynamique qu'impulse ce dispositif et restons à l'écoute des sportifs.

Philippe GABORIAUD est a été missionné cette saison 2023 sur le coaching des Equipes de France Jeunes et SENIORS (certaines étapes) de Vitesse. Les sollicitations se multiplient et nous devons les recevoir comme une reconnaissance de son expertise.

Le travail au sein du Pôle est aujourd'hui colossal ! Les jeunes se spécialisent, progressent, réussissent et les sélections en Equipes de France se multiplient : 51 sélections à l'international sur la saison 2023 !!!! (23 sélections en Equipe de France Sénior, 28 en Jeunes)



4.16 UNE FORCE : NOS ATHLETES REUNIONNAIS ET REUNIONNAISES

Oriane est qualifiée pour les J.O. de Paris 2024 !!

Les 2 Manon tenteront de prendre leur ticket au tournoi de qualification de Shangai en mai 2024.

- ✓ **Oriane BERTONE**, Vice Championne du Monde de bloc & Première victoire en Coupe du Monde

- ✓ Premier podium Mondial pour **Manon HILY**: Médaillée de bronze sur la Coupe du Monde de difficulté de Briançon

Une saison en Equipe de France de Vitesse avec l'élite mondiale

- ✓ 23 sélections en Equipe de France de vitesse Senior dont 2 pour les Championnats du Monde et 2 pour le TQO de vitesse
- ✓ Manon LEBON: 3 finales en Coupe du Monde dont un Top 8
- ✓ Marius PAYET GABORIAUD: 1 finale en Coupe d'Europe de vitesse et 2 Top 40 en Coupe du Monde

Championnats de France de Vitesse Senior

- ✓ **Manon LEBON**, Vice-Championne de France de vitesse senior
- ✓ **Marius PAYET GABORIAUD**, médaillé de bronze

champion d'Europe de difficulté U18

- ✓ **Max BERTONE** médaille d'or

Championnats d'Europe de Vitesse Jeunes, Médaillés de Bronze

- ✓ **Eva Lina RYMASZ**
- ✓ **Louise FONTAINE**
- ✓ **Léo GROSSET**

Coupes d'Europe Jeunes

- ✓ **Max BERTONE**: 2 victoires en Coupe d'Europe de difficulté U18 à Saint Pierre et Niederwangen
- ✓ **Sam POUILLAIN**: médaillé d'argent en Coupe d'Europe de difficulté U20 à Saint Pierre
- ✓ **Léo GROSSET**: médaillé d'argent en Coupe d'Europe de Vitesse U16 à Hambourg

Au total : 28 sélections en Equipe de France jeunes !!

Championnat de France de difficulté U2

- ✓ **Sam POUILLAIN** médaille d'or

Championnats de France de Vitesse Jeunes: Tous médaillés!

Champions de France:

- ✓ **Eva Lina RYMASZ** (U16)
- ✓ **Léo GROSSET** (U16)
- ✓ **Louise FONTAINE** (U18)
- ✓ **Marius PAYET GABORIAUD** (U20)

Médaillé de Bronze **Romain VELPRAT** en U18

Championnats de France U12 U14

- ✓ **Alek RYMASZ** Champion de France U14
- ✓ **Noam LOUVET** Vice Champion de France U12

UN GRAND BRAVO à nos athlètes réunionnais qui participent au rayonnement de notre structure et de notre île !!

UN GRAND MERCI à tous les acteurs qui participent à cette dynamique réunionnaise collective.

4.17 UNE FORCE : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE !

Je pense :

- Aux entraîneurs de clubs impliqués dans ce projet collectif via leur club : Tomy MOUTOUSSAMY, Adrien TAPON, Rachid CHERIF, Lorane DERIANCOURT, Antoine DANEZ, Aurélie GRANGER, Frédéric LALLEMAND.
- Aux entraîneurs du Pôle et du Centre Régional qui travaillent aux cotés de Philippe GABORIAUD : Tomy MOUTOUSSAMY et ponctuellement Rachid CHERIF, Adrien TAPON. Stéfano BERTONE a également été très présent cette année.
- Aux ouvriers qui se rendent toujours disponibles : Adrien TAPON, Tom GUILMET, Tomy MOUTOUSSAMY, mais aussi Corentin LEGOFF.
- Aux parents qui accompagnent sans relâche,
- Aux bénévoles des clubs et de la Ligue qui participent à cette réussite avec souvent un travail dans l'ombre
- Aux intendants, maillon indispensable à la réussite de nos athlètes : Stefano BERTONE, Elodie GROSSET, Philippe PASTUREL

UN IMMENSE MERCI !!!!

4.18 UNE FORCE : NOS 3 SALARIES

Une équipe de 3 salariés soutient l'ensemble de nos activités et nos projets.

Constance FREMIOT, Philippe GABORIAUD et David AUGEREAU représentent à ce jour, une force vive indispensable à notre structure.

Engagés totalement dans tous les dossiers évoqués ci-dessus, ces 3 personnes ont prouvé cette année encore, leur professionnalisme et ont dû faire preuve de grandes capacités d'adaptations. Sans eux nous ne pourrions atteindre ce niveau de développement des projets et réalisations des actions à destination de nos licenciés

MERCI CONSTANCE, MERCI PHILIPPE, MERCI DAVID !!!

4.19 LE SOUTIEN DE 4 SERVICES CIVIQUES

Engagés dans des missions ciblées par l'Etat :

- PRESERVER LES ESPACES ET LES ACCÈS DES SITES NATURELS D'ESCALADE
 - ❑ Swann NORAZ et Nais CHAILAN tutorés par Eric POUILLAIN
- ENCOURAGER LA PRATIQUE DE L'ESCALADE AUPRÈS DES PUBLICS ÉLOIGNÉS
 - ❑ Tony ARIANATCHY tutoré par Antoine DANEZ
- FAVORISER LA RELATION PARENT - ENFANT PAR LE BIAIS DE LA PRATIQUE DE L'ESCALADE
 - ❑ Alexandrine STAWNIAK tutorée par Katy VANDEVILLE

UN GRAND MERCI A EUX POUR LEURS ENGAGEMENTS ET L'EXPERTISE QU'ILS APPORTENT DANS LES PROJETS DE LA LIGUE AU TRAVERS DE LEURS MISSIONS
Nous avons, pour l'année 2023, reçu un avis favorable pour le renouvellement de ces missions en services civiques.

Nous avons également obtenu le renouvellement de l'agrément pour la période de 2024 à 2026

4.20 UNE FORCE : NOS BENEVOLES

Notre société actuelle nous amène à de multiples questionnements autour du bénévolat.

Les responsabilités qu'endossent les dirigeants sportifs mais aussi toutes les personnes impliquées bénévolement pour soutenir nos actions et projets semblent « faire fuir » ...

Nous devons rester solidaires, et impliqués dans le projet de notre structure, de nos clubs. FEDERER, c'est bien là toute la question !!

Cependant nous rassemblons toujours !! L'énergie dépensée est très importante mais nous partageons de très bons moments.

MERCI A TOUS NOS BENEVOLES !!!

4.21 LA LIGUE ET LE LICENCIE

Des activités de grande qualité

Le licencié FFME à la Réunion a la chance de bénéficier :

- ✓ D'encadrements de très grande qualité au sein de différentes structures « CLUB ». Les présidents de clubs font preuve de détermination et de passion en s'engageant dans le projet associatif.
- ✓ De très nombreux temps de formation fédérale en Escalade et en Canyon afin d'acquérir des compétences indispensables à la construction de l'autonomie et de l'épanouissement dans nos pratiques.
- ✓ D'une pratique compétitive certes de très haute qualité, très limitée cette saison au regard du manque de structures disponibles. Cependant le début de notre nouvelle saison a prouvé un nouveau départ !!
- ✓ D'un « terrain de jeu naturel » en canyon et en escalade toujours en développement. Le phénomène de corrosion sous contrainte constaté en escalade n'a pas facilité notre tâche mais le sujet a été pris « à bras le corps » par notre commission pilotée par Eric POUILLAIN. Cyril BARDY a également intégré cette donnée pour communiquer sur le canyon.
- ✓ D'un accès au plus haut niveau de pratique en escalade. Une saison sportive très riche, dense en émotion et en réussite. Nos athlètes ont eux aussi fait preuve de courage et de détermination. Bravo à eux.

C'EST CELA, ETRE LICENCIE A LA FFME REUNION !!!

**UN GRAND MERCI
A VOUS**

5. APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE ET DU RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DE LA LIGUE – VOTE

Les membres sont représentés à hauteur de 9 clubs et 1 258 voix pour un total de 14 clubs et de 1 434 voix.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer valablement.

Approbation du rapport moral de la présidente

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1258	0	0

Le rapport moral de la présidente est adopté à l'unanimité.

Approbation du rapport d'activité de la ligue – bilan 2023

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1258	0	0

Le rapport d'activités 2023 de la ligue est adopté à l'unanimité.

6. RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DES COMMISSIONS (REPONSES AUX QUESTIONS ET ECHANGES) – VOTE

6.1 COMMISSION COMPÉTITION (JULIETTE PAYET PAR INTÉRIM)

- **La Coupe De France Jeunes et Seniors de bloc les 26 & 27 novembre 2022**

Malgré l'indisponibilité du Gymnase de la Chaloupe en raison de sa rénovation, nous avons pu proposer l'étape annuelle de la Coupe de France de bloc sous un format inédit à savoir les phases de qualifications et finales Jeunes sur STELLA et les finales Seniors à *Basalt Evolution* ST PIERRE. Un grand merci à eux pour ce partenariat inédit également !



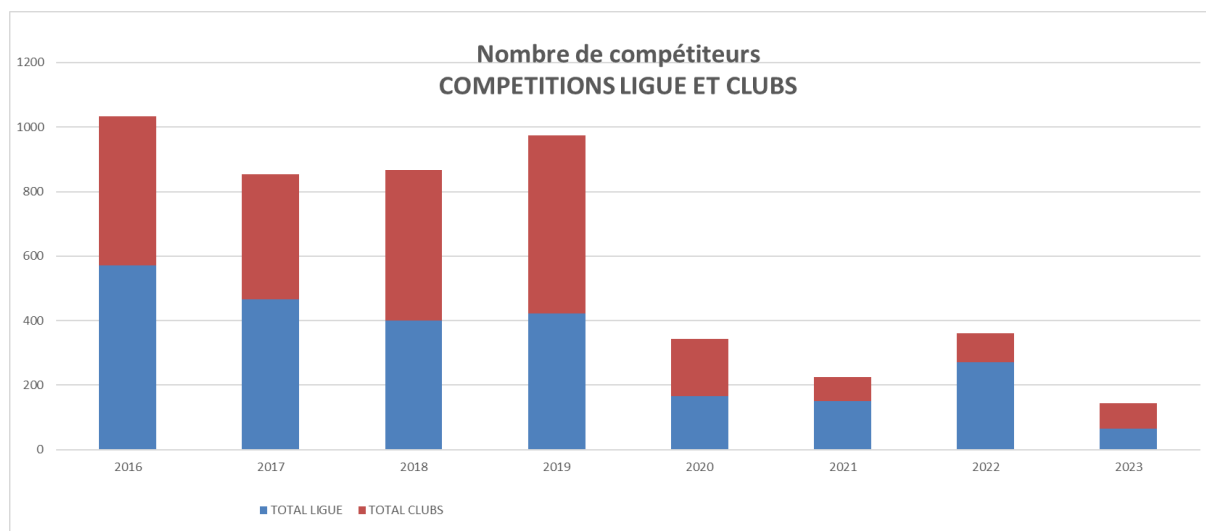
Des compétitions annulées en raison de contraintes d'infrastructures

Le gymnase de la Chaloupe (Saint-Leu), en pleine rénovation, et la livraison retardée du gymnase de Bédier (Saint André) ne nous ont pas permis d'assurer la tenue de compétitions pour le reste de la saison, notamment :

- Championnats Régionaux jeunes de bloc
- Championnat Régional U12 U14
- Championnat Régional de difficulté

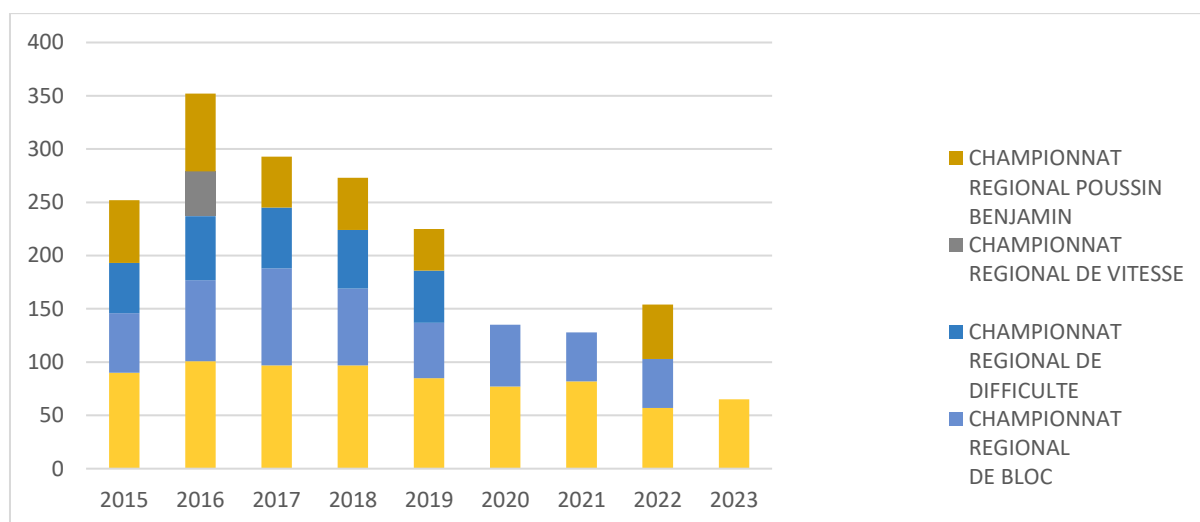
Pour pallier ce manque, des critères de sélection aux Championnats de France ont été proposés pour ne pas pénaliser les jeunes dans leur projet sportif. Nos jeunes réunionnais ont pu participer et briller pour certains d'entre eux sur les différents championnats de France (Difficultés, U12U14 et Vitesse).

EVOLUTION DU NOMBRE DE COMPETITEURS EN ESCALADE

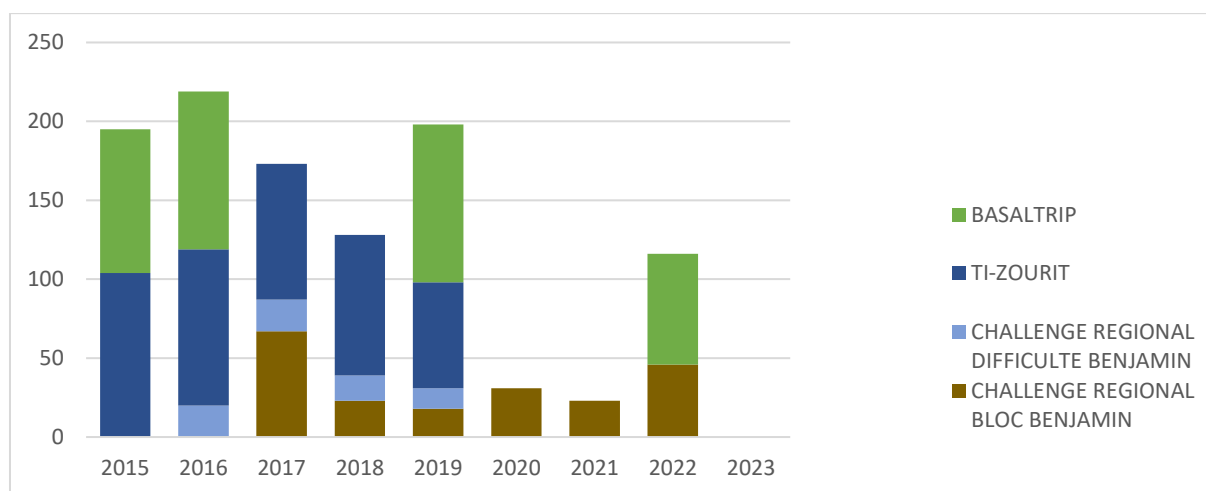


Compétitions organisées par la ligue

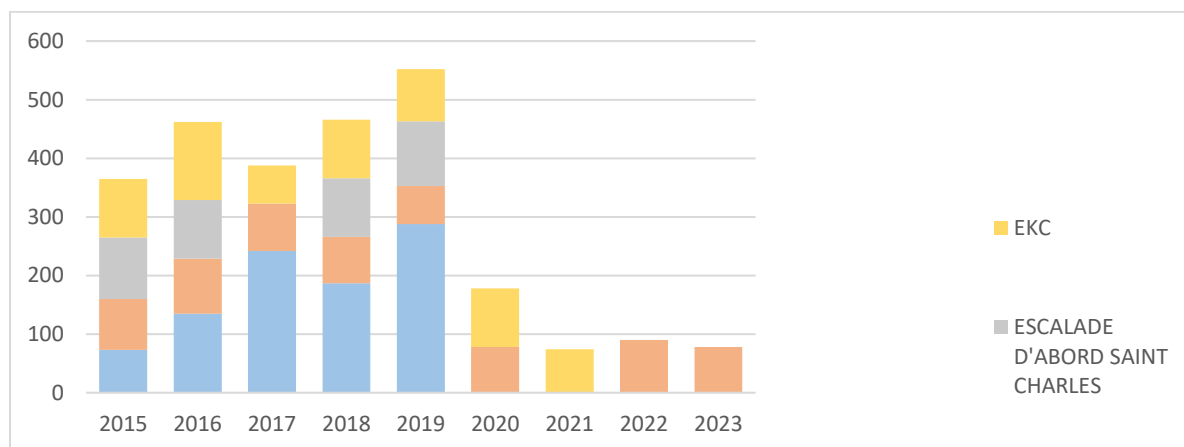
Nombre de compétiteurs COMPETITIONS OFFICIELLES - LIGUE



Nombre de compétiteurs COMPETITIONS PROMOTIONNELLES - LIGUE



Compétitions organisées par les clubs



Seul Montagne Réunion a organisé une compétition : L'*Archi'Grimp* a réuni près de 80 grimpeurs en mars 2023

BILAN EQUIPES DE BENEVOLES

LES OFFICIELS SUR LES COMPETITIONS

- **PDJ** : Muriel BIZE (7AW) sur la Coupe de France de bloc saison 2023
- **La gestion informatique** : Katy VANDEVILLE et Isabelle HILY ont été rejointes par Ingrid DUPONT et Camille RAMASSAMY
- **Juges** :
 - Des parents et des étudiants STAPS de plus en plus présents et impliqués
 - De nombreux nouveaux juges de bloc
 - Le renouveau est indispensable pour la difficulté !
- **Les ouvreurs** : Philippe GABORIAUD, Adrien TAPON, Tom GUILMET, Frédéric LALLEMAND, des équipes fiables, compétentes et investies. Clément OZUN est venu de métropole en renfort sur la Coupe de France, et Corentin LE GOFF pour des ouvertures du Pôle typées compétition.
- **Les clubs** : merci aux interlocuteurs des clubs toujours à l'écoute

MERCI à tous les bénévoles investis dans cette dynamique, en soulignant l'engagement sans faille des étudiants STAPS, force majeure aujourd'hui de cette commission !



Coupe de France 2023

PROBLEMATIQUE : Une commission encore entravée par l'absence d'une SAE dédiée aux compétitions d'escalade

- Maintien difficile des offres de compétitions soumises aux faibles possibilités d'accueil locales, notamment pour la difficulté
- Difficultés à obtenir des créneaux d'organisation de compétitions sur les SAE de l'île : lourdeur administrative municipale, blocages divers...
- Un calendrier des compétitions régionales par conséquent difficile à mettre en phase avec le calendrier national

PILOTAGE DE LA COMMISSION : Une commission en pleine restructuration

Nous avons redynamisé la **commission compétition** à la fin de saison 2023.

Toujours pas de responsable de commission, mais une équipe dynamique constituée de : Juliette PAYET, Elodie GROSSET, Tomy MOUTOUSSAMY, Johann BARONCE, Philippe GABORIAUD et Constance FREMIOT.

La volonté est d'assurer les compétitions officielles, redynamiser les compétitions promotionnelles (*Basalt trip* notamment), mais aussi proposer de nouveaux formats. A apprécier dans les Projets 2024 !

6.2 COMMISSION FORMATION (LORANE DERIANCOURT)

➤ **COMPETITION**

- FORMATION CONTINUE DU MEDECIN DE LIGUE
 - Congrès national de médecine et traumatologie du sport
 - Du 20 au 22 septembre 2023 à Toulon
 - 1 stagiaire – Docteur GERARD
- FORMATION JUGE DE BLOC
 - Le 29 octobre 2022
 - 12 Candidats

➤ **CLUB**

- FORMATION GESTIONNAIRE EPI
 - DU 22 avril 2023 – 1 jour
 - 7 Candidats

➤ **ESCALADE**

- FORMATION INITIATEUR SAE
 - Du 28 Janvier au 4 Mars - 5 jours
 - 14 Candidats
- FORMATION PROGRESSION ET ASSISTANCE SUR CORDE
 - Du 21 janvier au 19 février 2023 - 3 jours
 - 6 candidats
- FORMATION AUTONOMIE EN FALAISE POUR TOUS
 - 25 mars au 10 juin – 5 jours
 - Au total 20 personnes et 14 max par jour
 - Ouverte aux licenciés et non licenciés

- FORMATION CONTINUE DES ENCADRANTS EN ESCALADE
 - 15 avril– 1 jour
 - 9 candidats
- FORMATION CONTINUE DES INSTRUCTEURS ESCALADE
 - 20 janvier en Visio Conférence
 - 2 candidats, Gregory Debas et Lorane Deriancourt
- FORMATION INITIATEUR SAE
 - Du 28 Juin au 24 septembre - 5 jours
 - 6 Candidats
- FORMATION SECOURS EN ESCALADE
 - 17 juin 2023 - 1 jour
 - 12 candidats

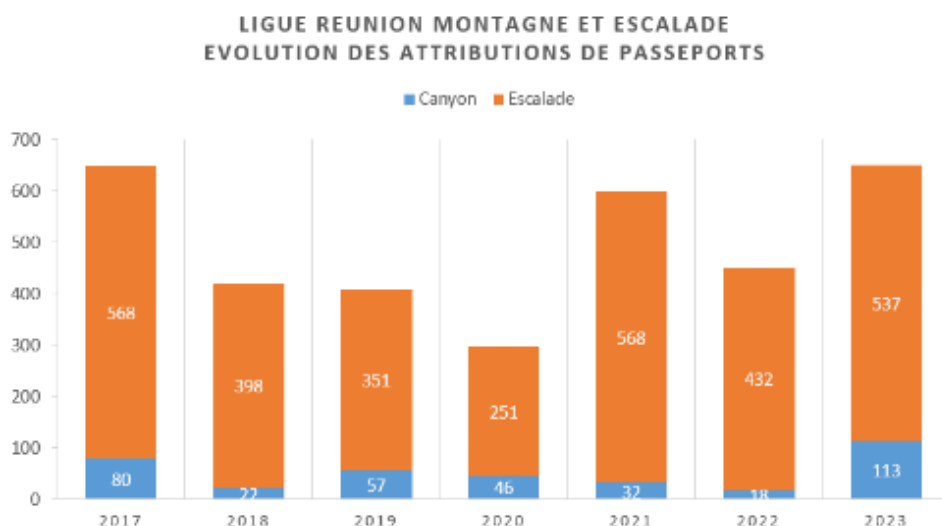
Au total 20 journées de formation locale proposées soit 67 candidats présents sur les formations escalade.

➤ CANYON

- FORMATION INITIATEUR CANYON
 - DU 25 mars au 23 avril 2023 – 5 jours
 - 4 Candidats
- FORMATION CONTINUE DES INSTRUCTEURS CANYON
 - Du 26 au 27 mai 2023 en métropole (Mons La Trivalle / Caroux 34)
 - 1 stagiaire – Cyril BARDY
- FORMATION CONTINUE DES INITIATEURS CANYON
 - Du 25 au 26 mars 2023 -2 jours
 - 8 Candidats
- FORMATION MONITEURS CANYON
 - Du 25 mars au 23 avril – 5 jours
 - 2 Candidats
- PASSEPORT VERT ET BLEU
 - Le 12 mars 2023 – 1 jour
 - 8 candidats

Au total 13 journées de formation locale proposées soit 23 candidats présents sur les formations canyon.

➤ PASSEPORTS



6.3 COMMISSION SNE (ERIC POUILLAIN)

Poursuite des équipements / rééquipement ...

Une année incroyable à nouveau !

Plus de 850 broches posées, soit environ 70 nouvelles voies

- Développement du **Bras de la Plaine** (T. Caillaud, R. Cherif & E. Poullain)
- Equipement d'un nouveau secteur à **Ouaki Zamal** (D. François, P. Mundubeltz & Y. Delahaye)
- Rééquipement sur **Niagara** des voies L2 et L3 (P. Bigou & E. Poullain)



Poursuite des équipements / rééquipement ...



- Equipement d'une nouvelle falaise dans **Cilaos**
 - (L. Deriancourt & E. Poullain)
- Equipement d'une nouvelle falaise dans le sud...
 - (V. Famin & E. Poullain)
- Tests d'amarrages

Développement PARADE

Une superbe dynamique largement facilitée par l'aide des services civiques, Swann NORAZ Nais CHAILAN (SC 2022), Julie RIVES et Hugo MARINX (SC 2023)!

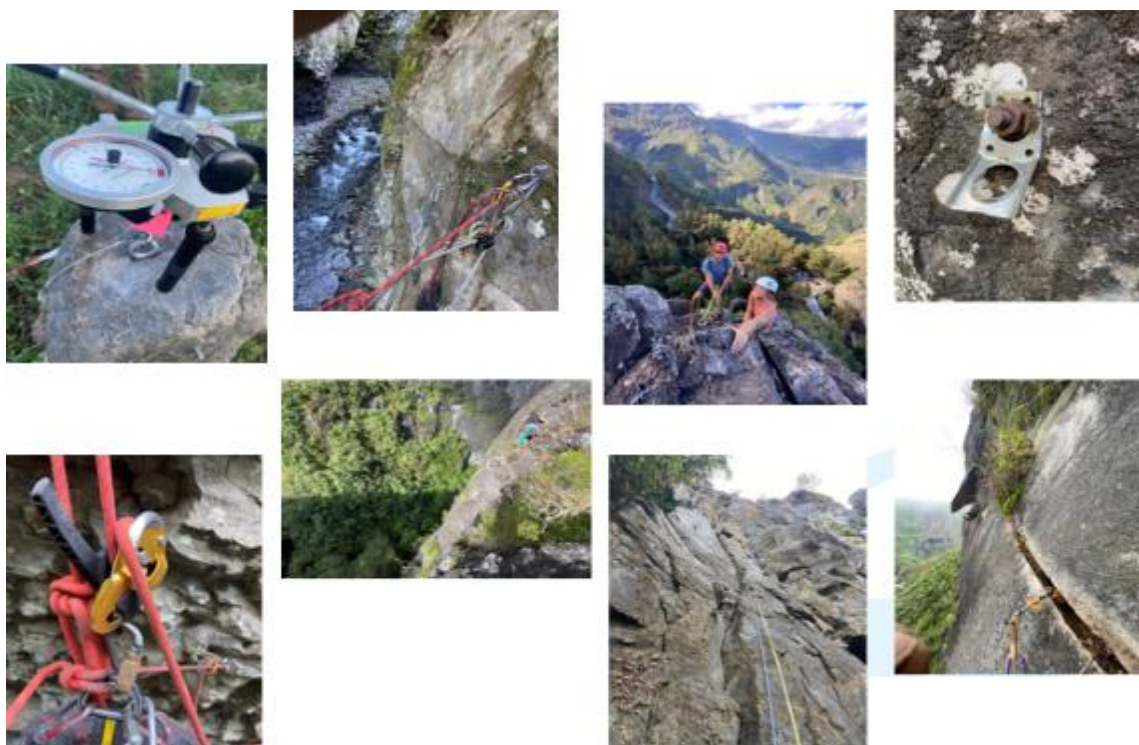
- Poursuite de la lutte des EEE sur le Piton de Sucre, avec venue de plusieurs scientifiques,
- Lancement du projet de création d'un sentier botanique sur Fleurs jaunes
- Lancement d'un projet de terrassement des pieds de voies à Fleurs Jaunes
- Plantation d'endémique à Ouaki Zamal
- Prospection d'une colonie de Salanganes sur Salazie
- Découverte d'une station unique d'arbres endémiques à La Montagne



125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
 T. +33 (0)2 62 34 91 02
 P. +33 (0)6 92 64 64 10
 ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

Divers

- Travail avec la **commission nationale SNE** (réalisation d'une nouvelle édition du manuel de l'Équipeur
- Mise en place de la **CDESI** par le département
- Poursuite du partenariat avec l'IRT sur **les ancrages**
- Veille, test, et formation sur différentes **techniques de progression sur cordes**
- **CANEL Roctrip 2023** reporté en 2024, suite au mauvaises conditions météo



6.4 COMMISSION CANYON (CYRIL BARDY)

ENTRETIEN / GESTION DES CANYONS (présenté par Juliette PAYET)

- **Signalétique** : La nouvelle convention de Balisage a été présentée à l'ONF le 1er décembre 2023. Une grande partie des articles est déjà validée (FFME/ONF), certains articles sont encore en cours de travail.
- **Plan régional de rééquipement** : poursuite des rééquipements avec un ralentissement sur le volume de canyon concernés car la majorité des itinéraires ont été réalisés. Il y a peu de retours des cadres actuellement.
- Projet d'une mise à jour et réédition d'un **topo canyon Réunion**, soutenu par la ligue.
- L'échange des ancrages posés avec l'IRT est toujours d'actualité.
- Relation avec la **DEAL** : des échanges sur la sonde VIGICRUE de Trou Blanc qui est arrêtée car présentait trop de variation ce qui mettait à mal sa fiabilité.

INTERCLUB CANYON

- L'interclub programmé les 4 et 5 novembre 2023 a dû être reporté car nous étions en vigilance forte pluie.

Relance de la CDESI 974 : Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires

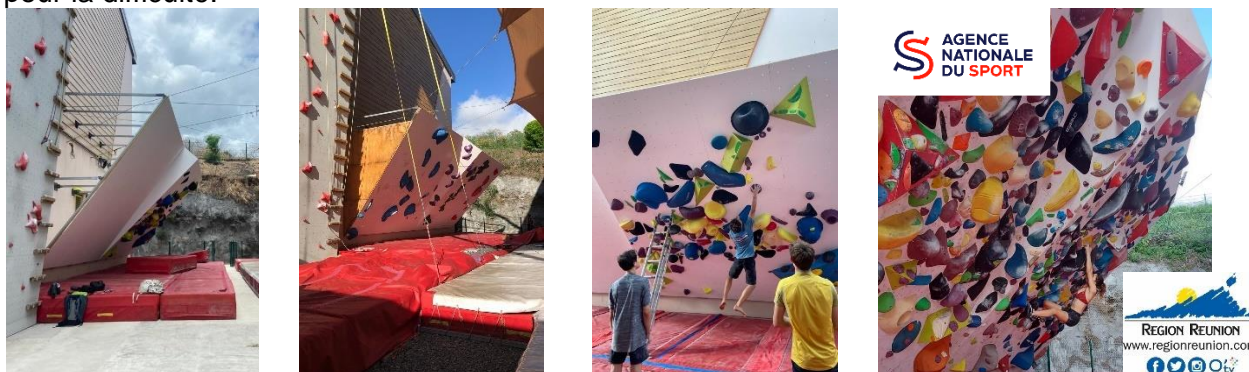
1ère réunion les 29 et 30 novembre 2023 : COPIL récemment constitué au Département de la Réunion, afin d'envisager la reprise de fonctions de cette CDESI 974 et de relancer la gestion du développement des sites et itinéraires des activités de pleine nature comme le Canyon et l'Escalade. Importance de la présence de la FFME locale, représentée par Cyril BARDY et Eric POUILLAIN.

6.5 COMMISSION SAE (BENJAMIN BIGA/JULIETTE PAYET)

Réalisations 2023, encore un travail colossal ! De belles réalisations pour nos licenciés ! De beaux projets ont été suivis cette saison 2023 :

➤ STELLA : Acquisition d'un Spraywall

Véritable outil d'entraînement, ce *Spraywall* est un outil indispensable pour l'optimisation de la performance et permet aux athlètes de travailler spécifiquement, aussi bien pour le bloc que pour la difficulté.

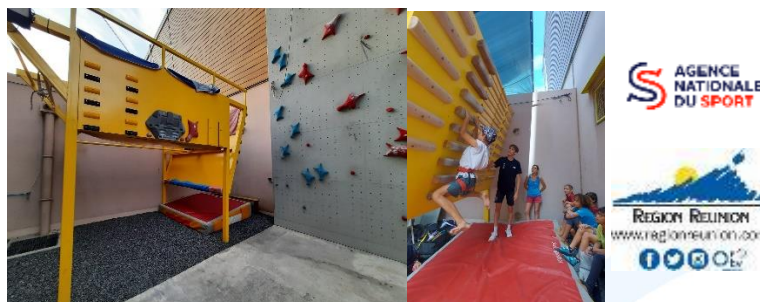


Cet équipement a reçu le soutien de la Région et de l'ANS sur le financement. Il a été réalisé par la société LALLEMAND. Les plans ont été réalisés par Philippe GABORIAUD.

➤ STELLA : Acquisition d'un portique de musculation

Cet équipement dispose de plusieurs outils : barres de traction, pan Güllich, prises spécifiques, poutres, Smartboard, etc.

Il a été réalisé par Alexandre BESNARD avec le soutien de la Région et de l'ANS sur le financement.



➤ Fronton de Bloc à la CHALOUPPE : Rénovation et opérations de maintenance

Plus d'une année (Août 2022/ Septembre 2023) de travaux !

Le gymnase Noé Phalaris de la Chaloupe Saint Leu se faisant vieillissant, la mairie de Saint Leu a déclenché un gros chantier de rénovation. De ce fait, nous avons été contraints de

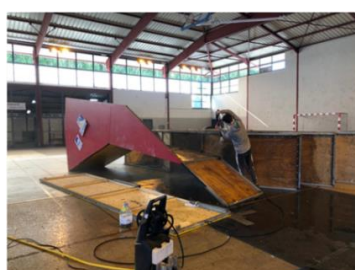
démonter toutes les structures d'escalade, déplacer et ranger tous les tapis, ainsi que vider le local à prises.

Nous en avons profité pour apporter des modifications sur la structure et réaliser une grande opération de maintenances diverses.

- SAE du gymnase de la Chaloupe en plein chantier :



Travail préparatoire
Démontage et nettoyage des prises et des volumes
Transit de tout le matériel et des tapis de réception
Démontage de la structure par l'entreprise Lallemand
Nettoyage des pans



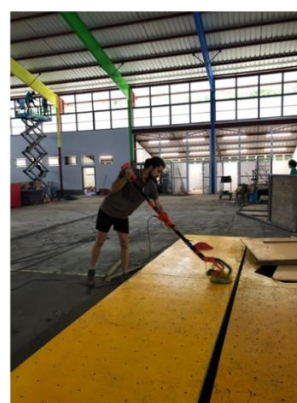
Rénovation des blocs de la Chaloupe St Leu



Galvanisation des soudures de la structure métallique
Modification des profils



Changement des inserts



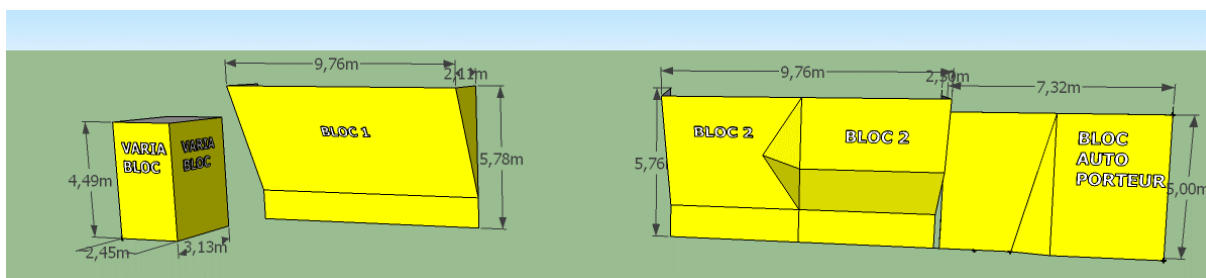
Ponçage de la structure



Nettoyage et peinture de la structure

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
T. +33 (0)2 62 34 91 02
P. +33 (0)6 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

- Modifications des structures



Bloc 1: devers continu à 25°

Bloc 2: enlèvement du diamant + modification de l'inclinaison (- 8° environ)

Bloc 3: Enlèvement du toit et de la proue remplacement par une zone de dalle à +5°



Changement de profil de la structure AVANT/APRES



- Rénovation de la structure

Afin d'assurer au mieux ces travaux, Philippe GABORIAUD a piloté ces opérations en étroite collaboration avec Constance FREMIOT.

Constance FREMIOT a régulièrement monté des équipes de bénévoles assurant la main d'œuvre et s'est beaucoup investie sur ce chantier.

Un chantier très lourd à gérer, articulé avec tous les corps de métiers intervenant dans le gymnase.

Coté financement, nous avons sollicité la Mairie de St Leu pour un RDV avec le Maire. L'idée étant de partager les frais relatifs à ces travaux de rénovation. Nous avons pu obtenir une aide pour la peinture. Un grand merci à Madame BEGUE, des services techniques qui pilote ce dossier.

- Livraison du gymnase de la Chaloupe pour la Coupe de France 2024

Espérant une réouverture du gymnase en avril 2023, nous avons vu les délais de livraison sans cesse repoussés.

Nous avons cependant pu « inaugurer » la structure pour la Coupe de France de bloc les 25 et 26 novembre 2023.

Les entrainements ont pu reprendre, il reste quelques travaux de finition (changement des inserts récents notamment).

Un grand merci aux bénévoles qui, depuis 1 an et demi, ont répondu présent pour l'ensemble des opérations !!

➤ **Structure Blocs de l'Université de St Denis Moufia : une utilisation imminente !**

- Pour rappel SAE de bloc de 85M2 dans un nouveau bâtiment, à l'Université du Moufia.
- Etat des travaux : Structure livrée depuis fin 2023. Attente de la commission de sécurité pour une utilisation mi-février 2024

➤ **Structure de BEDIER à Saint André : le bout du tunnel !**

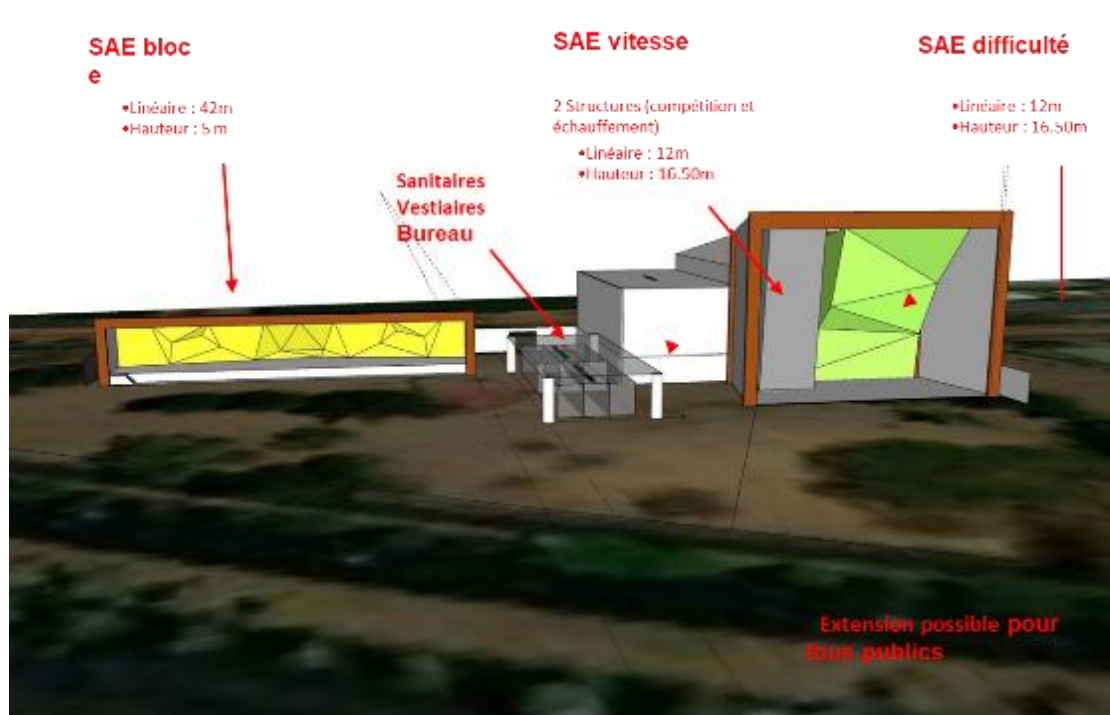
- Partenariat Ligue/Club AMO
- Inauguration du gymnase le 11 Août 2023 !!!
- Eric POUILLAIN représentait la Ligue, ainsi qu'un ensemble d'athlètes du Pôle et partenaires d'entrainement pour des démonstrations.

Nous sommes très heureux pour le club Est Kalad Club, bravo à eux!



➤ **Le stadium des 3 agrès olympiques : Le projet se concrétise !**





- Les références :



- Point d'avancement :

- Février 2023 : Visite sur l'île d'Alain CARRIERE, président de la fédération. Nous rencontrons Madame la Maire de St Denis, le CREPS de la Réunion, et le Maire de St André.
- Mars 2023 : Juliette PAYET déclenche une réunion officielle de tous les acteurs locaux, avec l'aide du CREPS qui accueille. Sont présents Le CREPS (avec le directeur Jean Philippe BALLEET-BAZ, le directeur adjoint Dominique LATTERADE et Jean Louis CANN-MRP), La Région (Patricia PROFIL élue aux sports et Stéphane SINGA) et son service de la DBA, le Département, La commune de St Denis. Corentin LEGOFF représente la FFME nationale.
- Il en résulte une VRAIE volonté de déclencher les opérations relatives à la sortie de ce stadium.
- A ce jour, nous sommes en attente du résultat de la consultation REGION pour lancer l'Assistance de Maîtrise d'Ouvrage. Un budget spécifique REGION est alloué à cette opération.

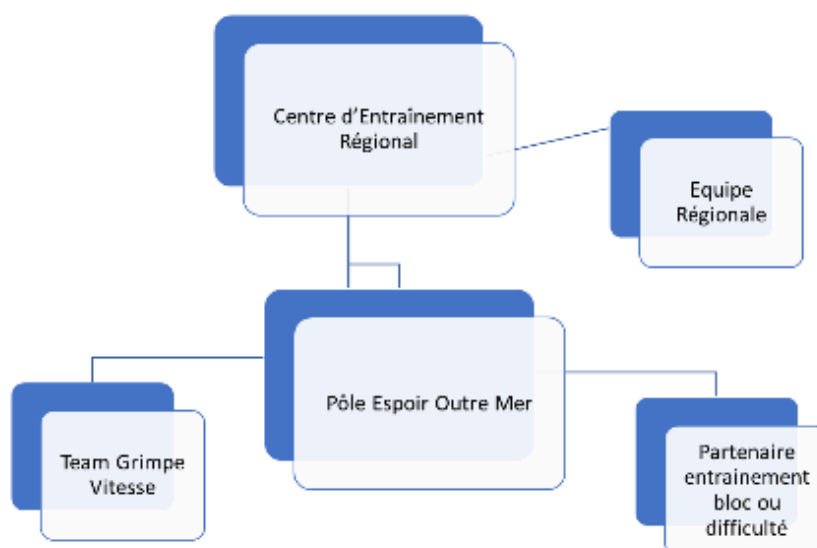
Remarques générales sur la gestion des projets SAE

- Les AMO sont d'un intérêt certain pour les porteurs de projets (collectivités etc..) mais elles demandent un suivi très régulier (nombreuses réunion, mailing etc..), une réactivité et des compétences relativement poussées en marché public.

- La conception des SAE adaptées aux différents publics, aux différents besoins, et aux spécificités en termes d'espace et de budget sont de notre compétence.
- Nous allons procéder à la régularisation avec la FFME nationale des différentes AMO faites par ligue.
- L'intégration dans des marchés publics globaux pose par contre de nombreux problèmes et interrogations face auxquels nous sommes parfois quelque peu démunis.
- Il est important de bien délimiter notre apport lors des projets d'AMO.
- Au vu de la complexité de suivre les projets, nous n'avons pas les moyens humains pour développer les AMO, en particulier sur les SAE de moyennes et petites dimensions.

6.6 COMMISSION CENTRE RÉGIONAL D'ENTRAÎNEMENT (PHILIPPE GABORIAUD)

• Le Centre d'Entraînement Régional



Les titulaires du Pôle Espoir 2022-2023

Le Pôle Espoir Outre-Mer comptait 8 membres titulaires pour la saison 2022-2023

BERTONE	MAX	Austral Roc	Difficulté & bloc
FONTAINE	LOUISE	Est'Kalad Club	Vitesse
LEBON	MANON	Austral Roc	Vitesse
PAYET GABORIAUD	MARIUS	Austral Roc	Vitesse
POULLAIN	SAM	7 à l'Ouest	Difficulté & bloc
RYMASZ	EVA-LINA	Austral Roc	Vitesse
VELPRAT	ROMAIN	Montagne Réunion	Vitesse
VILLEDIEU	MAELANE	Austral Roc	Vitesse & bloc

Les partenaires d'entraînements et la Team Grimpe Vitesse 974

GROSSET	LEO	Austral Roc	Vitesse
PARACHOU	QUENTIN	7 à l'Ouest	Difficulté & bloc

L'Equipe Régionale

19 jeunes U12 à U18 de 4 clubs ont participé aux stages de détection et d'entraînement de l'Equipe Régionale

BARBOT	Victor	AUSTRAL ROC	U18
BOUNY GOEHRINGER	Imaé	7A L'OUEST	U14
CHERIF MICHEL	ILOE	AUSTRAL ROC	U14
GOIGOUX	Marius	EST'KALAD CLUB	U14
HOARAU	Eléa	AUSTRAL ROC	U14
HOAREAU	Margaux	AUSTRAL ROC	U12
KAMKAR RAD	Lisa	MONTAGNE REUNION	U12
KHALIFA	Sahel	MONTAGNE REUNION	U14
LOUVET	Noam	MONTAGNE REUNION	U12
MOUROT	Lucille	EST'KALAD CLUB	U16
PARACHOU	Mathilde	7A L'OUEST	U16
PASQUIER	Thaïs	7A L'OUEST	U12
PASTUREL	ELENA	EST'KALAD CLUB	U14
PICARD	Amaya	EST'KALAD CLUB	U16
POIRIER	Firmin	EST'KALAD CLUB	U16
RYMASZ	ALEK	AUSTRAL ROC	U14
SABI	BASILE	AUSTRAL ROC	U12
VOET	Alicia	MONTAGNE REUNION	U16
WOTAWA	Antoine	7A L'OUEST	U14

Les stages et compétitions 2023 de l'Equipe Régionale

- **Octobre 2022 à la Réunion** : Stage Equipe Régionale (*Encadré par Tomy MOUTOUSSAMY*)
- **Décembre 2022 à la Réunion** : Stage Equipe Régionale (*Encadré par Tomy MOUTOUSSAMY*)
- **Février** : Championnat de France de bloc à Sartilly (*Encadré par Philippe GABORIAUD et Joachim RAMSAMYNIAICK*)
- **Mars** :
 - ✓ Coupe de France et Championnat de France de vitesse à Besançon et Colmar (*Encadré par Philippe GABORIAUD et Joachim RAMSAMYNIAICK*)
 - ✓ Stage Equipe Régionale à la Réunion (*Encadré par Tomy MOUTOUSSAMY*)
- **Mai** :
 - ✓ Stage de préparation vitesse à Voiron (*Encadré par Léo IMBERT- entraîneur Equipe de France jeune vitesse*)
 - ✓ Stage de préparation difficulté à Valence (*Encadré par Stefano BERTONE*)
 - ✓ Stage Equipe Régionale à Valence (*Encadré par Tomy Moutoussamy et Rachid CHERIF*)
- **Juin** : Championnat de France de difficulté jeunes à Voiron (*Encadré par Philippe GABORIAUD*)
- **Juin-Juillet** : Stage de préparation à la Réunion et Championnat de France U12-U14 à Toulouse (*Encadré par Adrien TAPON, Tomy MOUTOUSSAMY, Rachid CHERIF et Joachim RAMSAMYNIAICK*)



Les stages et compétitions 2023 du Pôle Espoir

- **Octobre** : Coupe d'Europe de vitesse à LAVAL
- **Janvier** : Stage de préparation aux Championnat de France de bloc à la Réunion

- **Février** : Sélectif en Equipe de France de bloc jeune & Championnat de France de bloc Jeunes et Sénior à Toulouse et Sartrilly
- **Mars** :
 - ✓ Coupe de France et Championnat de France de vitesse à Besançon et Colmar.
 - ✓ Coupe d'Europe de vitesse à Tarnow
- **Avril** : Sélectif Equipe de France jeunes difficulté à Arnas
- **Mai** :
 - ✓ Stage de préparation vitesse à Voiron
 - ✓ Stage de préparation difficulté à Valence
- **Avril** : Stage de préparation et sélectif et Coupes du Monde de vitesse de Séoul
- **Mai** :
 - ✓ Stage de préparation et Coupes du Monde de vitesse de Jakarta et Salt Lake City
 - ✓ Stage et sélectif senior de difficulté de Valence et coupe de France senior de difficulté de Marseille
- **Juin** :
 - ✓ Championnat d'Europe de vitesse Jeunes à Duisbourg
 - ✓ Championnat de France de difficulté Sénior à Tarbes et Jeunes à Voiron
 - ✓ Coupes d'Europe de difficulté jeunes de Saint Pierre en Faucigny
- **Juillet** : Stage de préparation et Coupes du Monde de vitesse à Villars et Chamonix
- **Août** :
 - ✓ Stage de préparation et Championnats du Monde de vitesse senior à Bern
 - ✓ Stage de préparation et Championnat du Monde jeunes à Séoul
- **Septembre** :
 - ✓ Coupe d'Europe de vitesse Jeunes à Hambourg
 - ✓ Tournoi de Qualification Olympique de vitesse à Rome

Les stages du Pôle Espoir et de l'Equipe Régionale





DES RESULTATS EXCEPTIONNELS !!

Principaux résultats nationaux U12 à Sénior :

- Championnats de France U12 U14



Alek RYMASZ Champion de France U14



Noam LOUVET Vice Champion de France U12

- Championnats de France de Vitesse Jeunes: Tous médaillés!

- Champions de France:

Eva Lina RYMASZ (U16)
Léo GROSSET (U16)
Louise FONTAINE (U18)
Marius PAYET GABORIAUD (U20)

- **Romain VELPRAT** médaillé de Bronze en U18



- Championnats de France de Vitesse Sénior

- **Manon LEBON**, Vice-Championne de France
- **Marius PAYET GABORIAUD**, médaillé de bronze



- Championnat de France de difficulté U20



Sam POULLAIN : champion de France

- Championnat de France de difficulté Senior

Manon HILY Championne de France



125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
 T. +33 (0)2 62 34 91 02
 P. +33 (0)6 92 64 64 10
 ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

- Championnat de France de bloc Senior

Oriane BERTONE Championne de France



Des résultats internationaux exceptionnels !

- Championnats d'Europe de Vitesse Jeunes

Eva Lina RYMASZ (U16) , Louise FONTAINE (U18) et Léo GROSSET (U16) médaillés de Bronze



- Championnats d'Europe de difficulté Jeunes

Max BERTONE : champion d'Europe de difficulté U18



- Coupes d'Europe Jeunes



Max BERTONE: 2 victoires en Coupe d'Europe de difficulté U18 à Saint Pierre et Niederwangen



Sam POULLAIN: médaillé d'argent en Coupe d'Europe de difficulté U20 à Saint Pierre

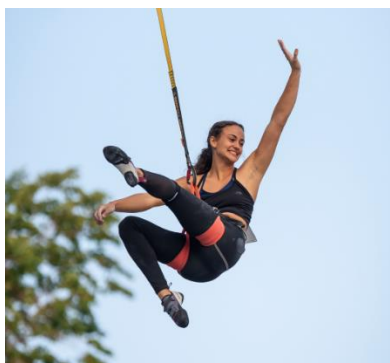


Léo GROSSET: médaillé d'argent en Coupe d'Europe de Vitesse U16 à Hambourg

Au total : 28 sélections en Equipe de France jeunes

Une saison en Equipe de France de Vitesse avec l'élite mondiale !

23 sélections en Equipe de France de vitesse Sénior dont 2 pour les Championnats du Monde et 2 pour le TQO de vitesse



Manon LEBON : 3 finales en Coupe du Monde dont un Top 8



Marius PAYET GABORIAUD : 1 finale en Coupe d'Europe de vitesse et 2 Top 40 en Coupe du Monde

Oriane BERTONE,

Vice Championne du Monde de bloc & Première victoire en Coupe du Monde



Premier podium Mondial pour **Manon HILY**

Médaillée bronze sur la Coupe du Monde de difficulté de Briançon

Oriane est qualifiée pour les J.O. de Paris 2024 !!

Les 2 Manon tenteront de prendre leur ticket au tournoi de qualification de Shanghai en mai 2024



MERCI

Aux entraîneurs et ouvreurs...

Un grand MERCI à Tomy MOUTOUSSAMY, Adrien TAPON, Rachid CHERIF, Johann BARONCE, Joachim RAMSAMYNACK, Tom GUILMET, Corentin LEGOFF et Philippe GABORIAUD, pour les ouvertures, le coaching et l'encadrement durant les nombreux stages et compétitions !!



...aux parents et intendants...



Un grand MERCI à Stefano BERTONE, Alex GAUDIN, Elodie GROSSET, Marie DISCHLER, Audrey HOAREAU, Juliette PAYET pour l'intendance durant les nombreux stages et compétitions !!

...mais également aux nombreux bénévoles qui interviennent pour la maintenance des structures !!



Réponses aux questions et échanges autour des rapports des commissions.

- **Echanges autour des obligations de sécurisation des sites SNE et des responsabilités :**

Sabine PROMARD demande si la ligue a des obligations en termes de sécurisation des voies en sites naturels référencées sur les topos édités par ses soins.

Eric POULLAIN explique que les voies répertoriées sur les topos sont normalement équipées aux normes fédérales, mais rappelle qu'un topo n'est qu'une indication, et qu'hors conventionnement, la ligue n'a pas de contraintes légales (cf Loi Falaise). En revanche, si une convention existe avec une commune/collectivité, il peut y avoir un contrat d'entretien imposant un cahier des charges à la ligue.

En réponse aux interrogations de Stephan ROBERT, Juliette PAYET précise que dans le cadre des anciennes conventions, la FFME et la ligue étaient effectivement responsables et gardiens du site, mais la loi ayant évolué, dans les conventions actuelles, la FFME et la ligue ne sont que prestataires d'équipements ou de rééquipement et/ou d'entretien du site dont est responsable la commune/collectivité.

Eric POULLAIN explique que depuis le 23 février 2022, le nouvel article L.311-1-1-1 du code du sport introduit la notion d'acceptation du risque des grimpeurs.

« Le gardien de l'espace naturel dans lequel s'exerce un sport de nature n'est pas responsable des dommages causés à un pratiquant, sur le fondement du premier alinéa de l'article 1242 du code civil, lorsque ceux-ci résultent de la réalisation d'un risque normal et raisonnablement prévisible inhérent à la pratique sportive considérée. »

Jean-Michel DELAPLACE met en avant la responsabilité individuelle du grimpeur et sa couverture d'assurance et la différencie de la responsabilité d'un club dans le cadre d'une sortie de groupe, par exemple.

Juliette PAYET ajoute qu'effectivement dans une société de plus en plus judiciairisée, la loi actuelle protège les structures de certaines attaques juridiques potentielles. C'est pourquoi le travail d'Eric POULLAIN avec les communes sur ce nouveau mode de gestion et de convention s'arrête uniquement sur de l'équipement ou rééquipement et de l'entretien.

A la question posée concernant la responsabilité engagée en cas de rupture d'un point d'ancrage, Eric POULLAIN répond qu'effectivement en tant qu'équipeur fédéral, il engage sa responsabilité lorsqu'il équipe ou rééquipe une voie. Il précise que des affiches alertant sur les dangers de la corrosion sous contraintes sur les sites conventionnés.

En réponse à Sabine PROMARD, il souligne qu'en effet l'encadrant d'une sortie est responsable de la sécurité de ses grimpeurs (choix des voies, choix pédagogiques, équipement individuel de sécurité des grimpeurs dont il a la charge, etc).

David AUGEREAU explique qu'il y a 2 types d'assurance pour les prestations de la ligue :

- la Responsabilité Civile de la licence (avec une assurance judiciaire pour les frais de droit) en tant que bénévole.
- la Responsabilité Civile Professionnelle qui couvre la vente de prestations (à hauteur de 50 000 € de vente)

Juliette PAYET alerte sur la prise de licence sans assurance et explique que le tarif unique de la licence fédérale repose notamment sur le tarif de groupe d'une assurance unique, toutes activités de montagne confondues. Elle encourage ainsi les présidents de clubs à sensibiliser autour d'eux afin que les licenciés prennent l'assurance fédérale.

Eric POULLAIN tient à souligner enfin qu'il ne faut pas scinder le travail des différentes commissions, et rappelle qu'il ne pourrait avoir les budgets et subventions qu'il obtient pour le milieu naturel sans la mise en lumière des activités de la ligue via les résultats obtenus par les athlètes en compétitions.

- **Echanges sur la formation :**

Grégory DEBAS interpelle sur les nombreux grimpeurs non-licenciés dont les pratiques peuvent être discutables. Eric POULLAIN précise que pour la première année, la ligue a mis en place 2 formations avec Laurane DERIANCOURT : « *Autonomie en falaise pour tous* ». Ces formations, de 2 fois 3 jours, étaient ouvertes à tous, et comprenaient une formation pour adultes débutants et une formation en grandes voies. Ces journées ont rencontré un réel succès et seront vraisemblablement reconduites. Il ajoute que des licenciés de clubs étaient présents sur la formation débutants, alors que ces personnes devraient acquérir ces compétences au sein de leur club.

Juliette PAYET suggère que les présidents de club sensibilisent à minima leurs encadrants sur cette formation et les envoient au moins une fois y participer (recyclage, échanges...).

Concernant les formations d'entraîneurs, Philippe GABORIAUD précise que s'il n'y a pas de formations à proprement parlé, des actions d'échanges et de terrains ont été mises en place avec comme objectifs de créer du lien, de donner des outils, ou encore d'échanger sur les problématiques rencontrées. Les ateliers de la vitesse ou la venue d'entraîneurs de haut niveau de la fédération, comme Corentin LEGOFF (ancien entraîneur des équipes de France sénior de bloc et de difficulté), ont ainsi été source de temps d'échanges et de formation qui permettent d'évoluer. Ces moments riches de partage seront réitérés en 2024, car s'ils ne sont pas nécessairement inscrits dans le cadre d'une formation qualifiante, ils répondent à des besoins de terrain exprimés afin d'échanger sur les problématiques d'entraînements.

Juliette PAYET complète en disant que le cursus actuel de formation d'entraîneur est très lourd

et trop complexe, mais que la fédération travaille sur la mise en place d'autres schémas. D'où la difficulté pour la ligue de mettre en place des formations, néanmoins certaines actions seront programmées par Lorane DERIANCOURT.

La présidente termine sur ce sujet en remerciant Laurane DERIANCOURT et Grégory DEBAS qui prennent en charge les formations, ainsi que les clubs les accueillant.

- **Echanges sur les SAE :**

STELLA : Rachid CHERRIF demande comment a été fait le portique : Juliette PAYET répond qu'une entreprise locale l'a fait selon les plans fournis par Philippe GABORIAUD. Ce dernier précise qu'il s'est inspiré de structures existantes, et que la construction sur place est revenue à hauteur d'environ 9 000 €, soit bien moins que les tarifs du commerce.

MOUFIA : Gaël POTIN précise que le club est en attente de la commission de sécurité afin de pouvoir accéder à la structure, celle-ci étant à l'intérieur de l'université de St-DENIS, et qu'ils ont hâte de pouvoir relancer l'école d'escalade. Juliette PAYET suggère d'établir une convention d'utilisation de la structure avec l'université.

Salle BEDIER St-ANDRE : Colette CIRET, représentant le club d'EKC, souligne que la mise à disposition du lieu est un formidable événement pour le club, qui réfléchit à la mise en place de créneaux ouverts aux non-licenciés du club afin que ce bel outil profite au maximum de grimpeurs.

3 agrès olympiques : En réponse à Eric POULLAIN, Juliette PAYET explique que l'échéancier de l'AMO était à l'origine fixé début 2024, aujourd'hui la ligue a obtenu un programme prévisionnel à 24 mois. Vincent MARATRAT suit également le dossier.

Philippe GABORIAUD ajoute que l'avantage de ce projet est d'avoir les avantages de l'intérieur et de l'extérieur sur un même lieu. L'ambition de cet outil est bien sûr de développer le haut niveau, mais aussi de gérer les problématiques des compétitions de différents niveaux rencontrés actuellement. La présidente complète en affirmant la volonté de la ligue de porter des gros événements de niveau international.

- **Echanges sur le Centre régional d'entraînement et le Pôle Espoir :**

Suite au bilan de Philippe GABORIAUD, Juliette PAYET souligne la force de la dynamique collective à la source de ces résultats : des clubs soutenant le projet politique de la ligue et encadrant les jeunes, aux familles soutenant la démarche, en passant par les entraîneurs investis auprès des jeunes, cette année encore, la participation de chacun construit cette belle réussite.

Elle rappelle par ailleurs que les dossiers de candidatures pour la labélisation « *clubs de performance* » (U16-U20) et « *clubs mini-perf* » (U10-U14) sont accessibles via la plateforme fédérale. Outre la reconnaissance (20 clubs labélisés seulement en France), ces labels sont gage de qualité et permettent d'émarger sur les dossiers du PSF.

Approbation des bilans 2023 des commissions.

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1258	0	0

Le vote est adopté à la majorité des voix exprimées.

7. CHANGEMENT DE SUPPLEANT AU CAC – VOTE

Nomination d'un nouveau suppléant au commissaire aux comptes.

Madame Gwen DAOULAS, nommée commissaire aux comptes suppléante de la ligue n'exerce plus.

Par conséquent, nous proposons son remplacement par Monsieur **Stéphane ANTIGNAC**, commissaire aux comptes.

Pour rappel, les comptes de la ligue sont certifiés depuis le 01 novembre 2014 par Arnaud FAYOL, commissaire aux comptes.

Approbation du changement de suppléant au CAC

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1258	0	0

Le vote est adopté à la majorité des voix exprimées.

8. RAPPORT FINANCIER 2023 PRESENTE PAR LA TRESORIERE

8.1 APPROBATION DES COMPTES 2023 – VOTE

8.1.1 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2023

Exercice du 01 novembre 2022 au 31 octobre 2023

FAYOL Arnaud
Commissaire aux comptes
18 Rue Adolphe Ramassamy
97490 Sainte Clotilde
Inscrit au tableau de la cour d'appel de St Denis de la Réunion
N° de Siret : 792 926 388 00044



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Octobre 2023

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
T. +33 (0)2 62 34 91 02
P. +33 (0)6 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

ASSOCIATION LIGUE REUNION FFME**125 Avenue du Général LAMBERT****97 436 Saint Leu****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES COMPTES ANNUELS***Exercice clos au 31/10/2023*

Aux Sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE REUNION FFME relatifs à l'exercice clos le **31/10/2023** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LIGUE REUNION FFME à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de de l'association LIGUE REUNION FFME à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Sainte Clotilde, le 12/01/2024

Le Commissaire aux comptes

ARNAUD FAYOL

Arnaud FAYOL
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
18 rue Adolphe Ramassamy
97490 Sainte-Clotilde
SIREN : 792 926 388

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
T. +33 (0)2 62 34 91 02
P. +33 (0)6 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

8.1.2 COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LE BILAN FINANCIER 2023

BILAN ASSOCIATION 2023

Du 01 Novembre 2022 au 31 Octobre 2023

État préparatoire au Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/11/2022 Au 31/10/2023			Du 01/11/2021 Au 31/10/2022
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions	359 542,46	166 655,01	192 887,45	145 789,56
	Installations techniques, mat et outillage Indus.	10 919,76	9 786,60	1 133,16	2 475,40
	Autres immobilisations corporelles	8 216,05	5 687,35	2 528,70	1 044,19
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	TOTAL (I)	378 678,27	182 128,96	196 549,31	149 309,15
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours	5 667,55		5 667,55	6 573,10
	Créances				
	Créances cit., adhé., usagers et opt. rattachés	15 012,60		15 012,60	19 349,79
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	627 257,12		627 257,12	787 790,65
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	336 865,96		336 865,96	138 176,99	
Charges constatées d'avance	6 276,70		6 276,70	5 536,31	
	TOTAL (II)	991 079,93		991 079,93	957 426,84
COMPTES REGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	1 369 758,20	182 128,96	1 187 629,24	1 106 735,99

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/11/2022 Au 31/10/2023	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022
Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	164 746,16	144 403,06
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	5 022,12	20 343,10	
Situation nette (sous total)	169 768,28	164 746,16	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	900 299,60	855 861,41
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	1 070 067,88	1 020 607,57
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	10 773,16	
	TOTAL (III)	10 773,16	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres assortis)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 631,55	1 221,01
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 790,46	8 968,78
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	28 312,08	24 317,86
	Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	60 054,11	51 620,77
	TOTAL (IV)	106 788,20	86 128,42
	Ecart de conversion passif		
	(V)		
	TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 187 629,24	1 106 735,99

COMPTE DE RESULTAT 2023 - PRODUITS

Du 01 Nov 2022 au 31 Oct 2023

	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	408 446,41	441 979,31
- 75611 - Inscriptions compétitions	399 954,09	420 006,73
- 75612 - Inscriptions CRE	100 657,25	93 433,98
- 75613 - Inscriptions formations	1 890,05	3 769,55
- 75614 - Inscriptions canyoning	50 971,00	45 407,85
- 7562 - Cotisations LICENCES	11 023,50	8 656,00
	36 772,70	105,00
	36 772,70	35 495,58
	13 786,92	57 001,38
Ventes de biens		
- 7071 - Ventes Boutique (doc FFME)	163,00	174,50
- 70721 - Ventes Topo bloc édition 2012	720,00	3 012,00
- 70722 - Ventes Topo falaise édition 2021	4 411,60	31 842,30
- 7073 - Ventes diverses	5 406,33	8 580,85
- 7073-PRISES - Vente de prises d'escalade	3 085,99	13 391,73
dont ventes de dons en nature	8 492,32	21 972,58
- 7073 - Ventes diverses	5 406,33	8 580,85
- 7073-PRISES - Vente de prises d'escalade	3 085,99	13 391,73
Production vendue services	6 031,60	6 948,99
- 706 - Prestations de services	6 031,60	6 948,99
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
Concours publics et subventions d'exploitation	277 006,46	261 522,38
- 7411 - Subvention ANS - DRAJES	31 500,00	37 123,92
- 74111 - Subvention ANS - FFME PSF	65 540,00	72 000,00
- 74112 - Subvention ANS - CREPS DHP	53 688,51	26 000,00
- 7412 - Subvention FEBECS	2 900,00	4 056,49
- 7413 - Subvention REGION	42 030,23	53 244,47
- 7414 - Subvention Département	22 400,00	22 400,00
- 7415 - Subvention CC	2 422,00	2 000,00
- 7416 - Subvention mairie de Saint Leu	3 500,00	3 500,00
- 74161 - subvention mairie Etang Salé	800,00	
- 7418 - Subvention et aides FFME	7 500,00	8 500,00
- 74191 - Subvention CREPS - IRSOI	22 169,39	30 017,50
- 741911 - Subvention CREPS - MRP	19 766,33	
- 74193 - Subvention service civique	2 790,00	2 680,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations	21,50	
- 7543 - Ressources liées à la générosité du public	21,50	
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 450,36	
- 7913-MAIF - INDEMNISATION MAIF	2 450,36	
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits		1 100,00
- 7581 - Sponsoring		300,00
- 758111 - topo falaise-encart publicitaire		800,00
Produits financiers	857,77	244,38
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	858€ (0,2%)	244,38
- 768 - Autres produits financiers - interets bancaires	857,77	244,38
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Produits exceptionnels	25 628,06	23 999,03
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 628,06	23 999,03
- 777-351 - SAE BLOC CHALOUPE - quote part subv / exercice	724,89	
- 777-352 - SAE BLOC/VITESSE STELLA - quote part subv / exercice	21 313,62	20 949,26
- 777-55 - OUTILLAGE - quote part subv / exercice	1 790,60	1 790,60
- 777-83 - BUREAU ET INFORMATIQUE - quote part subv / exercice	1 209,30	1 253,65
- 777-85 - DIVERS - quote part subv / exercice	589,65	
- 778 - Autres produits exceptionnels		5,52
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels		

COMPTE DE RESULTAT 2023- CHARGES

Du 01 Nov 2022 au 31 Oct 2023

	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022
Charges d'exploitation	419 668,34	423 831,17
Achats de marchandises	3 248,24	3 156,24
- 60225 - Fournitures consommables	1 473,37	2 611,07
- 60226 - Fournitures de bureau	1 774,87	545,17
Variation de stock	905,55	6 055,51
- 6037 - Variation des stocks TOPO	905,55	6 055,51
Autres achats et charges externes	242 599,57	249 853,28
- 605 - outillage	643,89	833,00
- 60611 - Carburant	4 266,19	4 048,10
- 6063 - Autres fournitures, pt equip	1 538,80	2 297,98
- 60631 - Matériel sportif pédagogique et informatique	675,00	
- 60631-INFO - Matériel informatique	355,22	319,50
- 60631-LIGUE - matériel amortissable ligue	418,65	
- 60631-PEDA - Matériel pédagogique		485,98
- 60631-PRISES - Achat de prises d'escalade	5 016,83	35 252,34
- 60631-SAE - Structure artificielle escalade	2 984,17	349,37
- 60631-SNE - matériel SNE équipement	2 445,30	
- 60631-SPORTIF - Matériel sportif	2 798,03	12 458,18
- 6068 - Autres matières et fournitures	70,48	210,00
- 6111 - Sous traitance	40 791,00	24 088,85
- 6132 - Locations immobilières (salles, ...)	376,30	563,59
- 6135 - Locations mobilières (voitures, matériel, ...)	22 691,87	19 544,26
- 6161 - Assurance Multirisques	5 397,10	3 168,98
- 6161-LIC FFME - licences annuelles et decouvertes FFME	562,00	9 048,00
- 6181 - Documentation générale (presse,...)	10,00	10,00
- 6226 - Honoraires	2 495,00	2 495,00
- 6234 - Cadeaux	84,50	688,81
- 6237 - Publications (affiches, tee-shirt, site internet ...)	2 790,58	5 423,32
- 62511 - avions benevoles et salaries	21 700,20	22 642,96
- 62512 - avions sportifs	50 008,07	39 530,69
- 62521 - autres déplacements benevoles	3 136,51	4 059,54
- 62521-SALARIES - Autres déplacements salariés	5 354,40	493,35
- 62522 - autres déplacements sportifs	5 494,52	3 469,19
- 6256 - Hebergements	37 442,83	36 048,81
- 6257 - Repas, Restauration	17 945,80	17 549,76
- 6261 - Frais postaux	524,38	582,30
- 6262 - Internet et Fixe	588,00	288,38
- 6263 - GSM GLOBAL	2 700,95	2 692,79
- 6278 - Service bancaires	465,60	314,65
- 6281 - Cotisations (ORESSE, CRIB, CROSS, ...)	827,60	897,60
Aides financières	2 010,00	2 096,20
- 6571 - Primes et lots	2 010,00	2 096,20
Impôts, taxes et versements assimilés	3 581,90	8 982,80
- 6333 - formation professionnelle continue	1 124,05	1 411,73
- 6354 - Droits fédéraux	1 199,00	840,00
- 6378 - Taxes diverses (transport + douanes)	1 258,85	6 731,07
Salaires et traitements	109 627,81	110 175,89
- 6411 - Salaires BRUT	100 092,33	98 305,42
- 6412 - Congés payés	2 300,24	2 244,06
- 6414 - Indemnités bénévoles et avantages divers	4 970,00	6 825,00
- 6414-CIVIQUE - INDEMNITES SERVICES CIVIQUES	2 265,24	2 801,41
Charges sociales	19 783,97	18 291,41
- 6451 - CGSS	14 116,71	12 212,75
- 6452 - Cotisations aux mutuelles	1 631,70	1 449,63
- 6453 - CRR-Caisse de retraite ARRCO	2 889,00	3 263,31
- 6453-AGIRC - CRR-caisse de retraite AGIRC		-87,38
- 6455 - CRP-Caisse de prévoyance	828,16	810,26
- 6456 - charges congés payés	250,79	642,84
- 6475 - Médecine du travail, pharmacie	67,61	
Dotations aux amortissements	26 077,71	24 169,51
- 68112351 - COMPTE DE DOTATION - SAE CHALOUPPE	724,89	
- 68112352 - COMPTE DE DOTATION - SAE STELLA	21 548,09	21 125,26
- 6811255 - COMPTE DE DOTATION - OUTILLAGE	2 001,24	1 790,60
- 6811283 - COMPTE DE DOTATION - INFORMATIQUE	1 209,30	1 253,65
- 6811284 - COMPTE DE DOTATION - LOCAL SAINT LEU	4,54	
- 6811285 - COMPTE DE DOTATION - DIVERS	589,65	
Dotations aux provisions	10 773,16	
- 6815 - Dotations aux prov. pour risques et charges d'exploitation	10 773,16	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges d'exploitation	1 060,43	1 050,33
- 6511 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	1 060,43	1 050,33
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Charges exceptionnelles	1 749,46	75,87
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 660,64	
- 6718 - Autres charges excep.	1 660,64	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	88,82	75,87
- 678 - Autres charges exceptionnelles	88,82	75,87
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Participation salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Résultat de l'exercice	5 022,12	20 343,10

ACHATS DIVERS
245 848€ (58,3%)

= d'achat de prises escalade

+ de sous-traitance
Rénovation SAE chaloupe et Stella : 8 500€
Prestation vidéo CDF : 2 500€
Santé et scolarité athlètes HN : 5 800€

+
Augmentation moyenne de 150€
des billets d'avion (environ 70)

EMPLOI
129 412€ (30,7%)

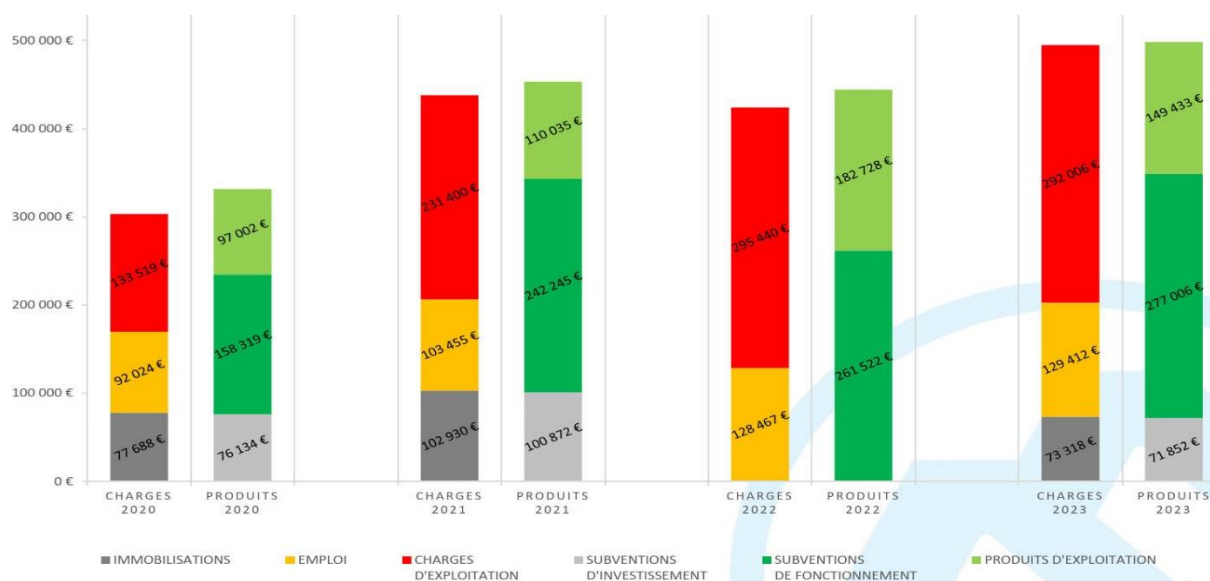
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
26 078€ (6,2%)

Provision pour indemnités retraite
Philippe GABORIAUD

TOTAL DES IMMOBILISATIONS 2023 : 73 318€

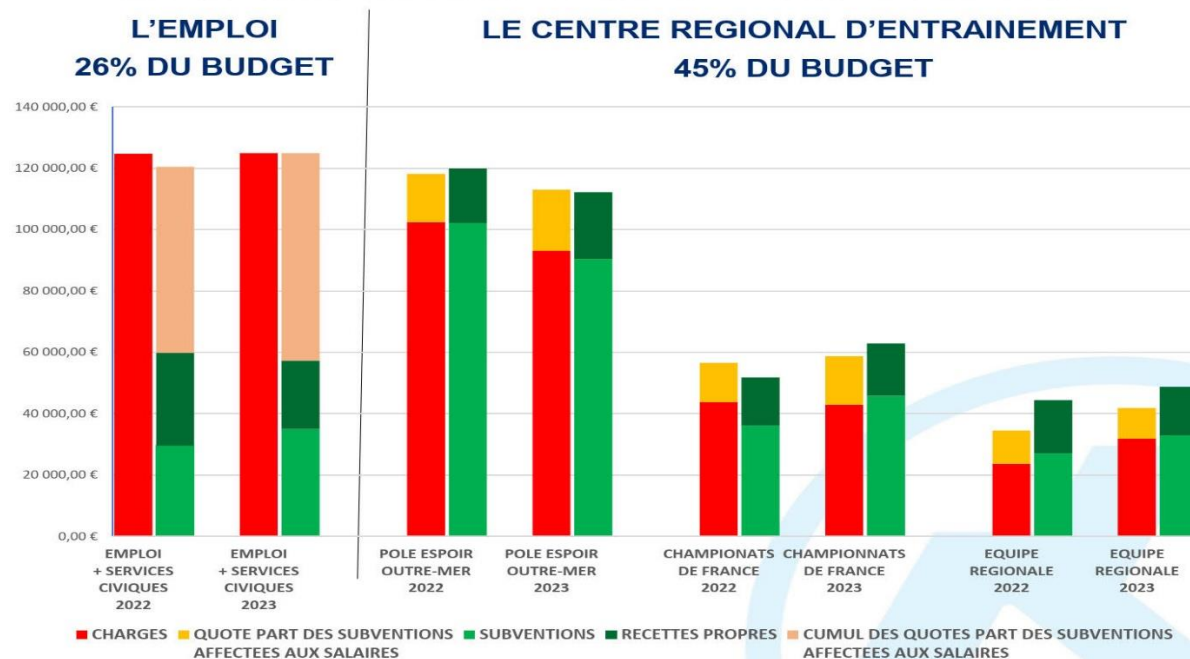
- SAE CHALOUBE ET STELLA :
 - 16 tapis de réception en bloc : 24 500€
- SAE STELLA
 - Construction d'un SPRAYWALL : 29 000€
 - 1 agrès spécifique pour le développement de la force : 7 500€
 - 1 système de chronométrage vitesse avec mesure des temps intermédiaires & 1 auto-assureur enrouleur vitesse : 7 800€
- LOCAL DE LA LIGUE
 - Installation d'un climatiseur : 1 400€

EVOLUTION DU BUDGET

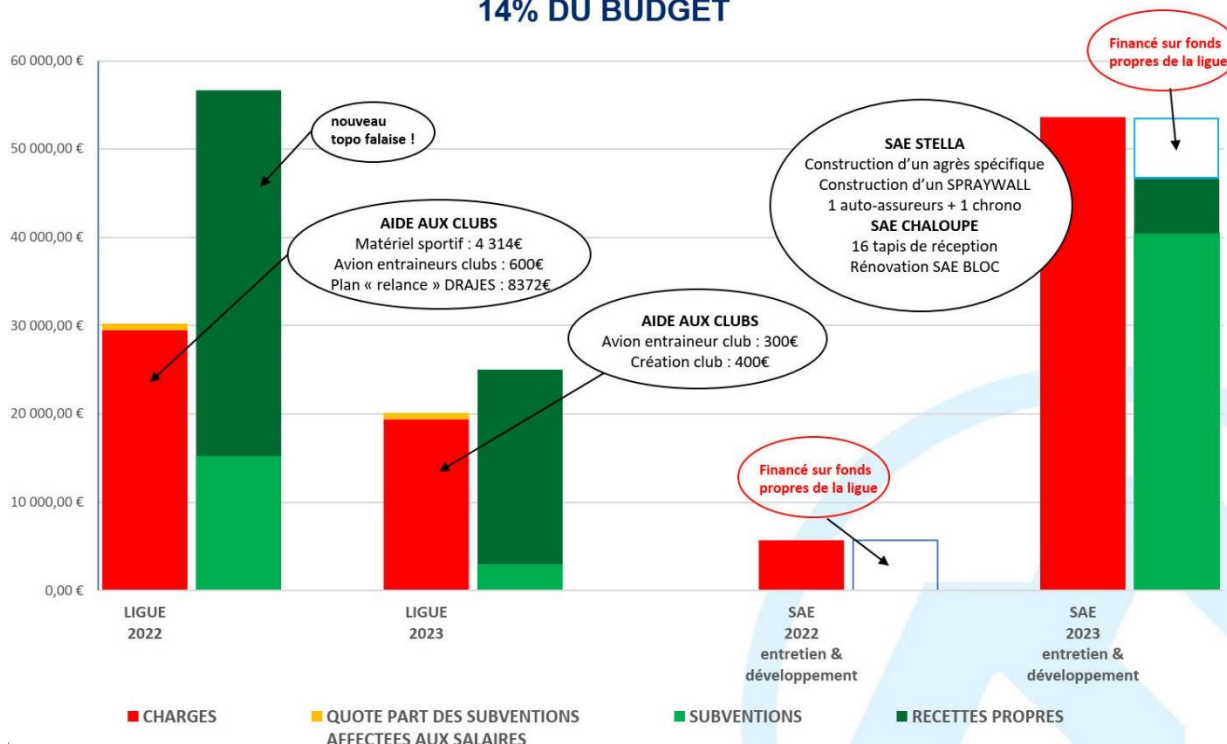


8.1.3 BILAN ANALYTIQUE ENTRE 2022 ET 2023

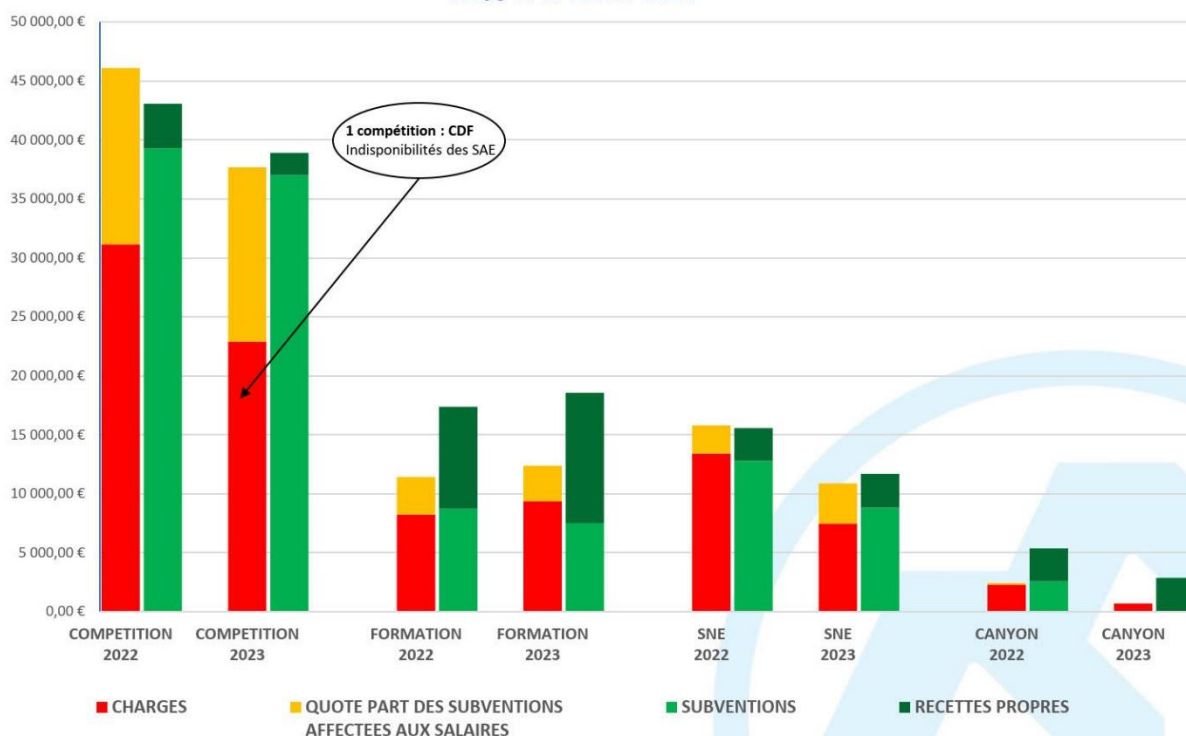
EVOLUTION DU BILAN ANALYTIQUE ENTRE 2022 ET 2023



LE FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE ET LES SAE 14% DU BUDGET



COMPETITIONS / FORMATIONS / SNE / CANYON 12% DU BUDGET



8.2 APPROBATION DES COMPTES 2023. VOTE

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1258	0	0

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des voix exprimées.

8.3 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 – VOTE DETAILS

- Le résultat de l'exercice 2023 s'élève à 5 022,12€
- La ligue propose d'affecter le résultat de l'exercice 2023 au fond statutaire en se réservant la possibilité d'en utiliser une partie pour les actions suivantes :
 - COMMISSION SNE : agir sur la problématique de la corrosion sous contrainte
 - Complément budgétaire sur des dépenses exceptionnelles comme l'ENTRETIEN ET LA CONSTRUCTION DE SAE
 - Complément budgétaire sur la SAE DES 3 AGRES OLYMPIQUES : le Conseil Régional s'est engagé à assumer le différentiel du projet, mais à ce jour rien n'est signé
 - Rénovation éventuelle des LOCAUX DE LA LIGUE à Saint Leu

Approbation de l'affectation de l'exercice 2023

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1258	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

9. PROPOSITION DU MONTANT DE LA COTISATION REGIONALE 2025

SOUTENIR AU MIEUX L'ENSEMBLE DES ACTIVITES

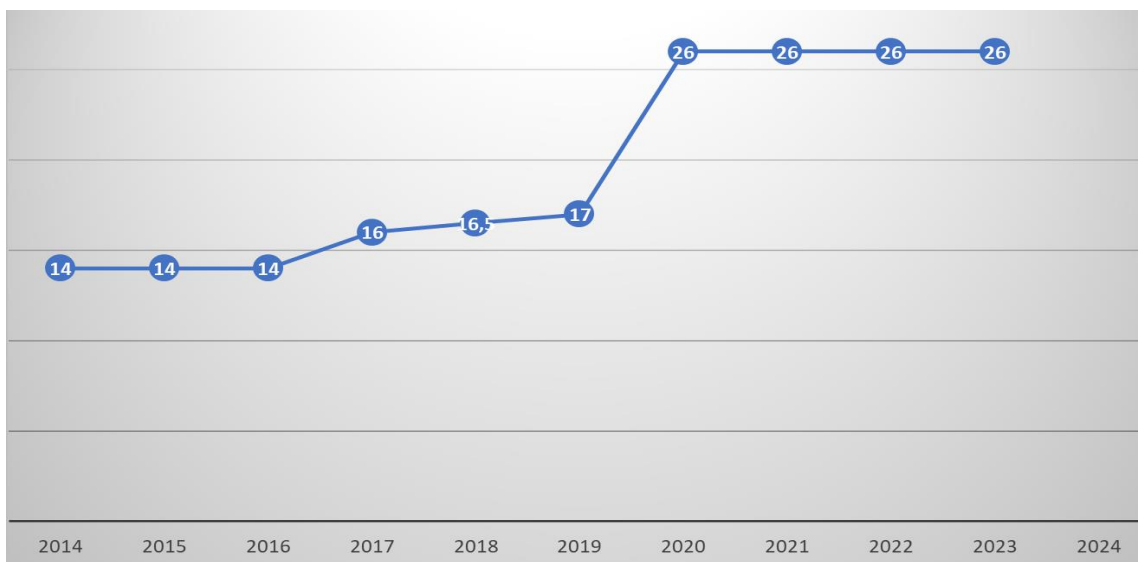
- **EVOLUTION DE LA COTISATION REGIONALE - RAPPEL :**

Lors de l'Assemblée générale de 2019 a été voté, sur proposition du Comité Directeur :

- « Pour 2020, 2021 et 2022, l'augmentation suivante :
- 5€ au fonctionnement de la Ligue en raison de la baisse des subventions.
 - 4€ fléchés sur le développement des activités (2€ Commission SNE + 2€ Commission CANYON)

La cotisation s'élevait donc à 26€ pour 2020.

[...] Pour information, en 6 ans de cotisation, nous avons réalisé une augmentation de 3 € »



- **3 raisons :**

- ✓ Revalorisation salariale
- ✓ Professionnalisation de la comptabilité de la Ligue
- ✓ Impact de l'inflation sur les activités Ligue (+2% depuis 2020 et 5.9 % en 2023).

- **Proposition du Comité Directeur :**

PARTICIPONS COLLECTIVEMENT

LRFFME
fonds propres
8 283€



Cotisation régionale
Saisons sportives
2025, 2026, 2027
8 283€
(base 1400 licenciés)

16 566 €

- Le Comité Directeur réuni le 14 décembre 2023, propose pour les années sportives **2025, 2026 et 2027**

- Une augmentation de la cotisation régionale de **6,00 €**

A partir de 2025, la cotisation régionale s'élèvera à 32,00 € et ce pour les 3 années ciblées ci-dessus.

Echanges sur la proposition du Comité Directeur :

Vincent RAMIN s'interroge ce qu'il adviendra après 2027. Isabelle HILY DELAGRANDA répond que d'autres dépenses seront inévitables (revalorisations salariales, etc.), d'où la nécessité de s'orienter vers d'autres axes de financement, dont le sponsoring et le mécénat. Dans cette optique, la ligue travaille actuellement sur le montage d'un dossier solide à présenter à de potentiels partenaires.

Stefano BERTONE demande s'il serait envisageable d'imaginer un modèle économique hybride incluant des rentrées d'argent via des actions d'ouvertures de structures par exemple. Juliette PAYET répond qu'effectivement les activités sont vouées à se développer encore grâce aux compétences professionnelles des salariés et des bénévoles ; notamment au travers d'opérations telles que « Stella ouvre -toi », les recherches de sponsoring et de mécénat, les stages U12-U14, ou encore les prestations d'équipement ou de formation.

Isabelle HILY DELAGRANDA ajoute qu'au vue des activités et du budget de la ligue, un poste de direction de la ligue devient peu à peu nécessaire.

Jean-Michel DELAPLACE met en avant la problématique actuelle de la ligue dont le bénévolat est au cœur même de la structure mais qui nécessite aujourd'hui des compétences professionnelles de tout ordre. Le choix va devoir s'imposer à un moment de basculer dans une économie mixte ou non.

La présidente approuve et prend en exemple *Mineral Spirit*, qui a une partie business, et une partie fédérale. Mais comme le pointe Stefano BERTONE, le vivier n'est pas du même ordre à la Réunion.

Approbation du montant de la cotisation régionale 2025, 2026, 2027

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1258	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

10. PROPOSITION DES REPRESENTANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE FFME 2024 – VOTE

Le conseil d'administration du 14 décembre 2023 propose en tant que représentant des clubs à l'Assemblée Générale nationale FFME de Lille les 06 et 07 avril 2024 :

- **Isabelle HILY DELAGRANDA** du club 7ALOUEST
- **Eric POUILLAIN** du club MONTAGNE REUNION

Approbation des représentants à L'AG nationale de la FFME

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1258	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

11. COUPS DE CŒUR SAISON 2023

11.1 DES HOMMES ET DES FEMMES DE GRANDE QUALITE

Grace à votre engagement au quotidien pour accueillir nos licenciés, vous participez activement à la dynamique régionale fédérale autour des activités Escalade et Canyon.

Nos pratiquants trouvent dans vos structures CLUBS, un moyen d'épanouissement, de progression sportive personnelles et découvrent un lieu de convivialité et d'amitié. Ils acquièrent également des compétences qui leur permettent de concrétiser des projets sportifs et professionnels.

Tout cela serait impossible sans VOUS, présidentes et présidents de Clubs !!

Alors UN GRAND MERCI A VOUS !!!

Sabine PROMARD, présidente d'Escalade d'Abord

Jonathan COTTO, président de Montagne Réunion

Manu RIOM, président de 7 A L'OUEST

Eric LAGOFFUN, président de Est Kalad Club

Rachid CHERIF, président d'AUSTRAL ROC TAMPON

Samir ABIDI, président de Extrême Verticale

Stephan ROBERT, président d'Action Verticale

Jean GUILLEMOT, président d'Entre 2 Cîmes

Patrice NOMINE, président de Grimp A Zot

Julien HAUET, président de Nature Verticale

Eric FIX, président de GRIMP.I

Gael POTIN, président de l'ASCUR

11.2 DES ATHLETES EXCEPTIONNELS SUR LA SAISON !

**Oriane, Manon Hily et Manon Lebon,
Eva-Lina, Maelane, Louise, Marius, Max, Sam, Léo et Romain,
BRAVO !!!!!**



**Oriane
BERTONE**



PARIS 2024



1ere Coupe de France ce bloc de saint-Leu

1ere Championnat de France de bloc senior

2° Coupe du monde de bloc senior de Séoul (Corée du Sud)

2° Coupe du monde de bloc senior de Salt Lake City (USA)

1ere Coupe du monde de bloc senior de Prague (Rep. Tchèque)

1ere au Tournoi de Qualification Olympique de Laval

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

T. +33 (0)2 62 34 91 02

P. +33 (0)6 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

EN ROUTE POUR PARIS 2024 !

Manon HILY,

**LA LIGUE FFME REUNION TE
SOUTIENT DE TOUT CŒUR POUR TES
PROCHAINES SELECTIONS OQS !**

1ere Championnat de France de difficulté senior

3e Coupe du Monde de difficulté de Briançon

Sélectionnée pour les Series de Qualification Olympique



EN ROUTE POUR PARIS 2024 !

Manon LEBON,

**LA LIGUE FFME REUNION TE
SOUTIENT DE TOUT CŒUR POUR TES
PROCHAINES SELECTIONS OQS !**

2° Championnat de France senior

Top 8 Coupe du Monde senior de Salt Lake City (USA)

Sélectionnée pour les Séries de Qualification
Olympique

Max BERTONE

1^{er} Coupe de France de bloc Senior de
St-Leu

1^{er} Coupe d'Europe de difficulté U18 de
Niederwangen (Suisse)

1^{er} Coupe de France de difficulté U18 de
Saint-Pierre-en-Faucigny (France)



125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

T. +33 (0)2 62 34 91 02

P. +33 (0)6 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z



Sam POUILLAIN :

2^e Coupe de France de bloc U20 de Rungis

2^e Coupe de France de bloc senior de St-Leu

1^{er} Championnat de France de difficulté U20

2^e Coupe d'Europe de difficulté U20 de Saint-Pierre-en-Faucigny (France)



Marius PAYET GABORIAUD

1^{er} Championnat de France de vitesse U20

3^e championnat de France de vitesse senior

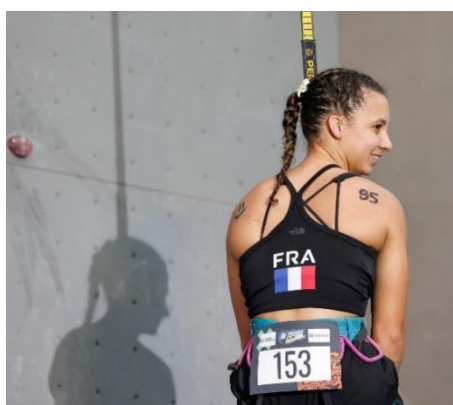
Léo GROSSET

1^{er} Coupe de France de vitesse U16 de Besançon

1^{er} Championnat de France de vitesse U16

3^e Championnat d'Europe de vitesse U16

2^e Coupe d'Europe de vitesse U16 à Hambourg



Louise FONTAINE :

2^e Coupe de France de vitesse U18 de Besançon

1^{ere} Championnat de France de vitesse U18

3^e Championnat d'Europe de vitesse U18

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU

T. +33 (0)2 62 34 91 02

P. +33 (0)6 92 64 64 10

ligue@ffme974.org

www.ffme974.org

Eva-Lina RIMASZ :

1ere Coupe de France de vitesse U16 de Besançon

1ere Championnat de France de vitesse U16

3^e Championnat d'Europe U16



Romain VELPRAT :

2^e Coupe de France de vitesse U18 de Besançon

3^e Championnat de France de vitesse jeunes U18



11.3 UN HOMME DEVOUE : TOMY MOUTOUSSAMY



- Membre du conseil d'administration depuis 5 ans
- Compétiteur dans l'âme qui vient toujours bousculer les rangs de la nouvelle génération
- Jeune coach en pleine évolution qui a pallié au manque crucial d'encadrement sur toute la saison sportive 2023
- Il a mené une très belle équipe U12 1U4 pendant plusieurs années ponctuées par de belles médailles aux Championnats de France.

MERCI TOMY !!!

11.4 UN HOMME D'EXPERTISE : PHILIPPE GABORIAUD



Agent de développement dès l'année 2000, puis conseiller technique sur l'ensemble des activités de notre structure LIGUE.

Responsable du développement de la performance et haute performance depuis 24 ans, il a contribué fortement aux résultats exceptionnels des athlètes réunionnais.

Titres et médailles obtenus entre 2000 et 2023		
Championnat du monde jeune	8 titres	13 médailles
Compétitions internationales senior jeune	22 victoires	63 médailles
Championnat de France senior	11 titres	29 médailles
Championnat de France jeune	44 titres	87 médailles

...soit 65 victoires et 192 médailles ... en 23 ans...

Toujours porteur de projets innovants, rien ne l'arrête depuis ses prises de fonctions :

- Mise en place d'une Equipe Régionale dont les chefs de file se nommaient Caroline CIAVALDINI, Baptiste NOMINE, Colette CIRET...
- Responsable des formation Escalade et Canyon pendant plus de 15 ans
- Acteur de la dynamique de développement des compétitions sur la Réunion, avec des formats toujours plus inédits : Aquabloc, Coupe du Monde...
- Chef de projet sur les SAE de vitesse et stadium olympique
- A l'initiative et Directeur du Pôle Espoir ESCALADE depuis 2017
- Est à l'initiative de la mise en place des stages pour les athlètes.



Stage du Pôle Espoir en 2017 à Innsbruck



STAGES EN AFRIQUE DU SUD
2018/2019/2020

Philippe est à l'initiative de toute la dynamique lancée à la Réunion sur l'escalade de VITESSE. Depuis les titres de champions ne cessent d'être décrochés par nos athlètes.



PHILIPPE GABORIAUD,
directeur du
POLE ESPOIR
Athlètes de la saison
2023/2024

Soucieux de mettre en place une continuité pour nos athlètes entre le niveau national et international, Philippe est depuis 3 ans, co-coach de l'équipe de France Jeunes de Vitesse.

Cette année, il a également œuvré sur quelques coupes du Monde SENIORS !



MERCI PHILIPPE !!!

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
T. +33 (0)2 62 34 91 02
P. +33 (0)6 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

12. PROGRAMMES D'ACTIVITES 2024. DEBATS ET REPONSES AUX QUESTIONS POSEES – VOTE

12.1 COMMISSION COMPÉTITION (JULIETTE PAYET PAR INTÉRIM)

- Des équipements enfin fonctionnels qui ouvrent de nouveaux horizons

La livraison du **gymnase de BEDIER** et la **réouverture du Gymnase de la Chaloupe**, ainsi qu'un engagement et la motivation des clubs nous permettent de planifier l'ensemble des compétitions officielles, et proposer de nouvelles offres promotionnelles :

- Proposer un **championnat régional de vitesse en Janvier 2024**
- Proposer un **championnat régional de bloc et de difficulté pour les séniors** (voire vétérans, il y a de la demande)
- Offrir aux plus jeunes un **championnat régional U12 U14 sur un lieu unique**
- Renforcer l'offre de compétition pour les plus jeunes : **open de bloc et de vitesse U12 U14** greffés aux compétitions officielles. Décembre 2023 et Janvier 2024
- Lancer "Les ateliers de la Vitesse"
- Développer un circuit de compétitions avec les clubs (règlement identique sur différentes étapes pour un classement final): "**De Mur en Mur**" 3 clubs seront **porteurs du projet avec la Ligue pour la 1ère édition.**
- Relancer le **Basaltrip** et le **Ti Zourit**

- Calendrier prévisionnel des compétitions

CALENDRIER COMPETITION 2023 2024 PREVISIONNEL V6 (au 4 janvier 2024)												
Novembre	Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai	Juin
01	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31							
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31								
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31								
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31								
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31								
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31								
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31								
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31								

LEGENDE:
 Compétition officielle Ligue Evènement promotionnel Ligue Championnat de France Circuit promotionnel Evènement clubs Vacances scolaires

Compétitions officielles :

- Coupe de France de bloc
- Championnats Régionaux de bloc, de vitesse, de difficulté et U12-U14

Compétitions & Evènement promotionnels :

- Ateliers de la Vitesse 974
- Open de bloc U12-U14 (x2)
- Challenge de vitesse U12-U14
- Open de vitesse U12-U14
- Canel Roc Trip
- Ti Zourit
- Basaltrip

Circuit promotionnel :

- De Mur en Mur

Compétitions club :

- Arch'I Grimp' (Montagne Réunion)
- 7a bloc (7a L'Ouest)
- Opens Est'kalad Club en projet, etc.

- **DE MUR EN MUR, nouveau circuit promotionnel de difficulté :**
3 clubs co-organisateurs, avec le soutien de la Ligue



EKC
EST' KALAD CLUB

MR
Montagne Réunion



➤ Objectifs du circuit "De mur en mur"

- Retrouver la dynamique « interclub » et « diff » disparues avec les années COVID
- Proposer et développer un circuit de compétition "secondaire" accessible à tous les niveaux avec le minimum de contraintes
- **Présentation**
- Circuit de 3 étapes s'étalant sur la saison
- A destination de tous les clubs de l'île, entre autres les débutants en compétition
- Pas de contrainte structurelle : aucun démontage de prises
- Format *contest* : 3 à 6 voies par catégorie, essais limités (5), pas de finale
- Classements individuels par catégorie et classement club à l'issue de la 3^e étape

➤ Poursuivre la formation des officiels

- Une offre de formation plus large dans une perspective d'**évolution** des responsabilités:
 - de l'ouvreur régional à l'ouvreur national, via Chef ouvrier,
 - du juge régional au juge national via la présidence de jury,
- Poursuivre la formation des responsables de saisie informatique en compétition, avec le nouvel outil « My COMPET », et entamer une formation intra-ligue (auprès des clubs notamment)
- Poursuivre les validations des juges stagiaires
- Former de nouveaux **juges en difficulté**
- Former de nouveaux **PDJ**
- Proposer aux clubs la formation de « juge local » (développée par la FFME) qui permettrait aux parents notamment de se former via un module en « e-learning » afin de renforcer le groupe des arbitres parfois en difficulté (manque de personnes) sur les compétitions.
- Avoir une équipe d'ouvriers U12 U14 identifiée
- Identifier plusieurs « *teams* » : juges, orga/staff, jeunes juges parents à dynamiser

- Envisager une dynamique au sein du groupes « Arbitres et juges 974 » sous forme de regroupements semestriels qui seraient des moment d'échanges d'expérience (vécu de l'arbitrage et de certaines situations pendant une compétition) ou de discussions concernant les modifications des règlements en cours.

- **PILOTAGE DE LA COMMISSION COMPETITION**

- **Volonté de réunir et de former un groupe de bénévoles motivés**

- Mettre en place un **calendrier** en phase avec les projets des clubs et le calendrier de compétitions nationales / internationales
 - Organiser des **temps d'échanges** réguliers avec les correspondants compétition des clubs, comprendre les problématiques de chaque partie

12.2 COMMISSION FORMATION (LORIANE DERIANCOURT)

- **ESCALADE**

INITIATEUR SAE	5 jours du 27 janvier au 02 mars 2024	12 stagiaires
PASSEPORT ESCALADE VERT / BLEU	Samedi 24 février 2024 - 1 journée	
INITIATEUR ESCALADE (SNE)	5 jours du 30 mars au 27 avril 2024	12 stagiaires
PROGRESSION ET ASSISTANCE SUR CORDES	Dates à définir - 3 jours	6 stagiaires
FORMATION AUTONOMIE ESCALADE AUX USAGERS DES FALAISES	Dates à définir – 5 jours	12 stagiaires
FORMATION CONTINUE DES INITIATEURS ET MONITEURS ESCALADE	Date à définir – 1 journée	
INITIATEUR SAE	Dates à définir – 5 jours	12 stagiaires
PASSEPORT ESCALADE ROUGE Ouvertures de voies spécifiques par Corentin LEGOFF	Date à définir – 1 jour	5 stagiaires

- **COMPETITION**

JUGE DE DIFFICULTE	10 février 2024	12 candidats
OUVREUR REGIONAL	Dates à définir - 5 jours	6 stagiaires
FORMATION PRESIDENT DE JURY	Dates à définir - 2 jours	4 stagiaires
FORMATION MYCOMPET	Date à définir - 1 jour	6 stagiaires
SEMINAIRE REGIONAL DES OFFICIELS (Evolution des règlements, échanges, partage...)	2 journées	20 stagiaires

- **CLUBS**

FORMATION EPI	Date à définir – 1 jour	10 stagiaires
ENTRAINEUR REGIONAL	Date à définir – 1 jour	8 stagiaires
FORMATION SECOURS EN SAE / FALAISE / CANYON	Dates à définir – 2 jours	10 stagiaires

- **CANYON**

PASSEPORTS CANYON VERT ET BLEU	Date à définir -1 jour	
FORMATION CONTINUE DES INITIATEURS ET MONITEURS CANYON	Dates à définir - 2 jours	10 stagiaires
INITIATEURS CANYON	Dates à définir - 6 jours	4 stagiaires
MONITEURS CANYON	Dates à définir – 5 jours	4 stagiaires
JOURNEE DE FORMATION AUX TECHNIQUES CANYON	Date à définir - 1 jour	10 stagiaires

- **FORMATIONS EN METROPOLE**

FORMATION CONTINUE ENTRAINEUR HAUT NIVEAU Co-entraînement avec les entraîneurs des Equipes de France sur des compétitions de niveau international	2 x 3 jours	P. GABORIAUD F. LALLEMAND
REUNION NATIONALE DES RESPONSABLES DE FORMATION Afin de se tenir informer des dernières directives de la fédération nationale, il est important que la responsable de la commission formation de la Ligue Réunion se déplace sur cette réunion annuelle.	2 jours	Lorane DERIANCOURT
REUNION NATIONALE DES RESPONSABLES SNE Afin de se tenir informer des dernières directives de la fédération nationale, il est important que le responsable de la commission des Sites Naturels d'Escalade (SNE) de la Ligue Réunion se déplace sur cette réunion annuelle	2 jours	Eric POUILLAIN
FORMATION CONTINUE DU MEDECIN DE LIGUE Déplacement sur le congrès annuel de la médecine du sport	3 jours en septembre 2023	Docteurs GERARD et SEBBON
VENUE A LA REUNION DU RESPONSABLE TECHNIQUE NATIONAL DES COMPETITIONS Formation continue des officiels (PDJ 1 et 2, juges, MyCompet, ...)	7 jours	François LEONARDON

Comme toujours, un grand merci à tous les formateurs qui s'investissent dans leurs missions:

Greg DEBAS
Anne BARAT

Cyril BARDY
Marc TEYTAUD

Gilles PITON
Eric POUILLAIN

Samir ABIDI
Lorane DERIANCOURT

Laurane DERIANCOURT précise que selon les demandes les formations initiateurs peuvent être délivrées sur 2 weekends. Un sondage sera effectué auprès des clubs. En réponse à Eric FIX, elle ajoute qu'une deuxième session d'initiateur SAE sera probablement mise en place.

12.3 COMMISSION SNE (ERIC POUILLAIN)

- **Equipement / rééquipement**

- **Bras de la Plaine / Equipement** : Poursuite des ouvertures
- **Ouaki Zamal / Equipement** : Poursuite des ouvertures
- **Niagara / Rééquipement** : Poursuite des rééquipement et ouvertures de nouveaux itinéraires

- **Bethléem / Equipement** : Relance du projet auprès de la CIREST
- **Livraison d'un nouveau site...**
- **Rééquipement des relais de la falaise des Gaillards (CSC)**-Subvention accordée par la mairie de Saint Paul
- **P.A.R.A.D.E** (communication via *Facebook*, *Insta*, et groupe *Whatsapp*)
 - **Ouaki Zamal** : Plantation d'espèce endémiques
 - **Paille-en-queue** : Reprise du suivi ornithologique
 - **Colimaçons** : Plantation d'endémiques
 - **Fleurs Jaunes** : Livraison d'un sentier botanique / Sécurisation du pieds des voies
 - **La Montagne** : Chantier de préservation de la station de Tanguin
 - **Ouaki Historik** : Soutien pour l'entretien des plantations
 - **Piton de Sucre** : Poursuite du chantier de lutte contre les EEE / Encadrement de scientifiques au sommet pour d'autres chantiers

Eric POULLAIN précise que PARADE peut aussi s'inscrire dans un projet club selon les demandes.

- **Evènements et autres**
 - **Canel Rock Trip 23**
 - **PDESI** : Intégration de certains SNE
 - **Commission nationale SNE FFME** : Travail sur différents dossiers nationaux
 - **Mise à jour de topos** : Zamal / Bras de la Plaine

12.4 COMMISSION CANYON (CYRIL BARDY)

- **Signalétique** : signature de la convention par l'ONF et La nationale FFME. Reprise des fiches sentiers propres à chaque canyon.
- **Equipement** : poursuite de l'entretien et du suivi des équipements.
- **Formations** : une formation spécifique sur l'équipement sera proposée cette année avec ensuite un gros projet de rééquipement sur les canyons de la vallée de Takamaka.
- **Topo** : reprise du projet topo canyon papier.
- **L'interclub canyon 2023 qui a été annulé sera reporté les 6 et 7 avril 2024** et toujours organisé par Extrême Verticale à Salazie.

12.5 COMMISSION SAE (BENJAMIN BIGA/ JULIETTE PAYET)

DE BELLES REALISATIONS A VENIR, CONTINUONS !!!!

- **Des projets en attente...**

Nous ne pouvons que poursuivre nos efforts pour la nouvelle saison :

- Concrétiser les projets en cours
- Faire vivre au mieux ces infrastructures
- Continuer notre travail de prospection ET d'accompagnement des clubs.

- **Stadium des 3 agrès olympiques**

Lancement de la phase d'étude de faisabilité pour le premier semestre

- Choix de l'entreprise pour l'AMO
- Validation du planning prévisionnel de la REGION
- Finaliser le plan de financement

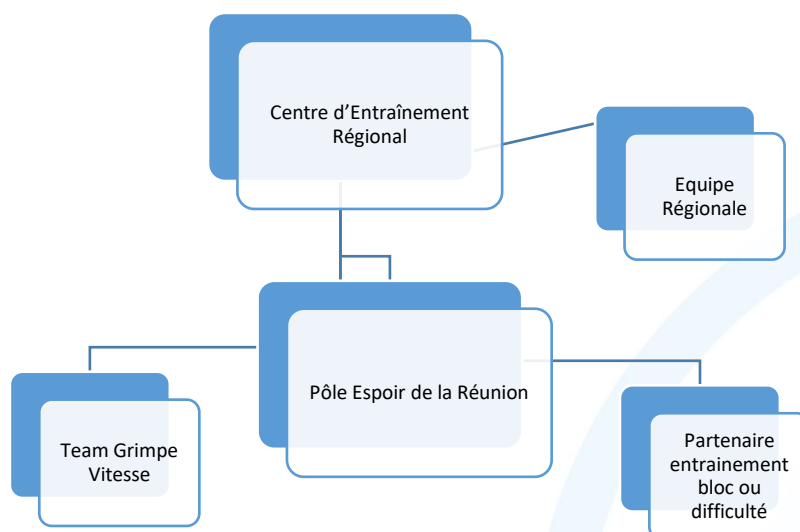
Personnes Ressources sur le projet : Philippe GABORIAUD / Vincent MARATRAT (directeur du Pôle Equipement FFME) / Juliette PAYET / Isabelle HILY DELAGRANDA

SACHEZ QUE LE TRAVAIL SUR CES DOSSIERS EST COLOSSAL. NOUS MANQUONS DE MOYENS HUMAINS !!!!

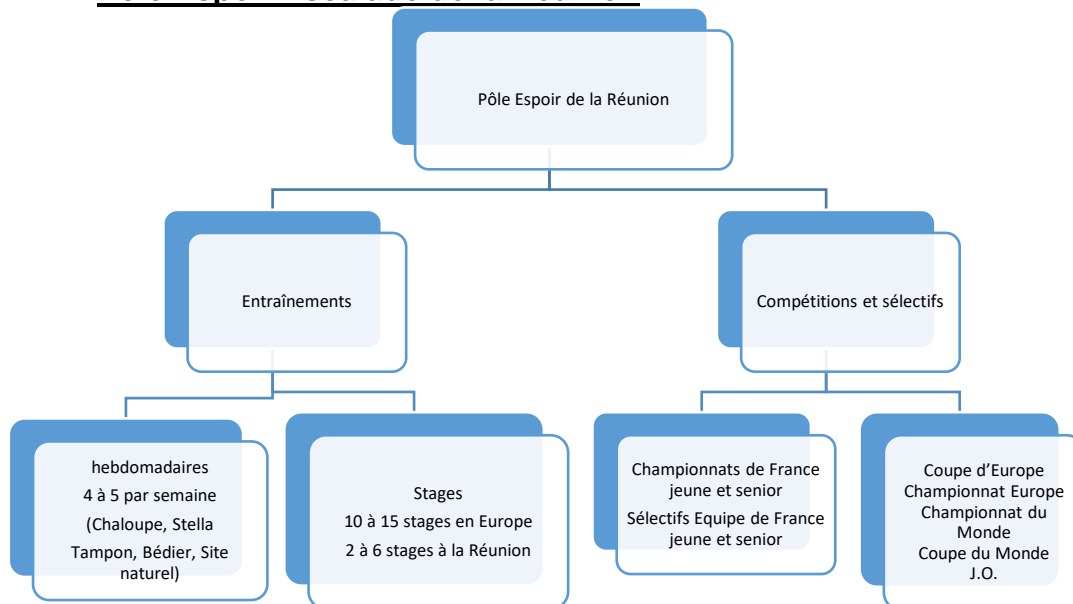
12.6 COMMISSION CENTRE RÉGIONAL D'ENTRAÎNEMENT (PHILIPPE GABORIAUD)



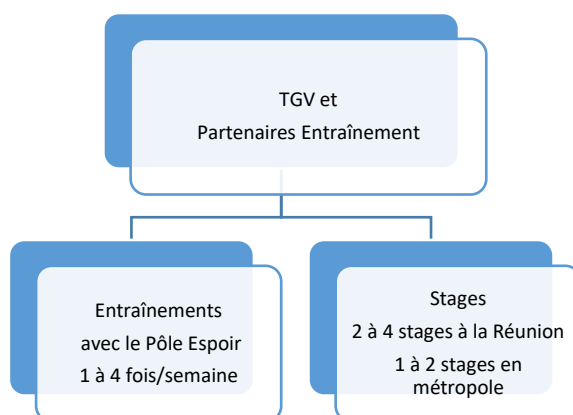
- **Proposer l'accès au haut niveau dans les 3 disciplines olympiques**
 - **LE POLE ESPOIR D'ESCALADE de la Réunion : 9 grimpeurs**
Objectif : Accès à l'élite nationale et/ou internationale
 - **PARTENAIRES ENTRAINEMENT vitesse bloc ou difficulté : 1 à 6 grimpeurs**
Objectif : Accès à l'élite nationale
 - **L'EQUIPE REGIONALE : 20 à 30 grimpeurs**
Objectif : Accès à l'élite régionale et nationale / Détection : Renforcer la détection U12 à U16
 - Multiplier les stages et entraînements ponctuels, notamment en période de vacances
 - Proposer un stage préparation France U12 U14 en mai



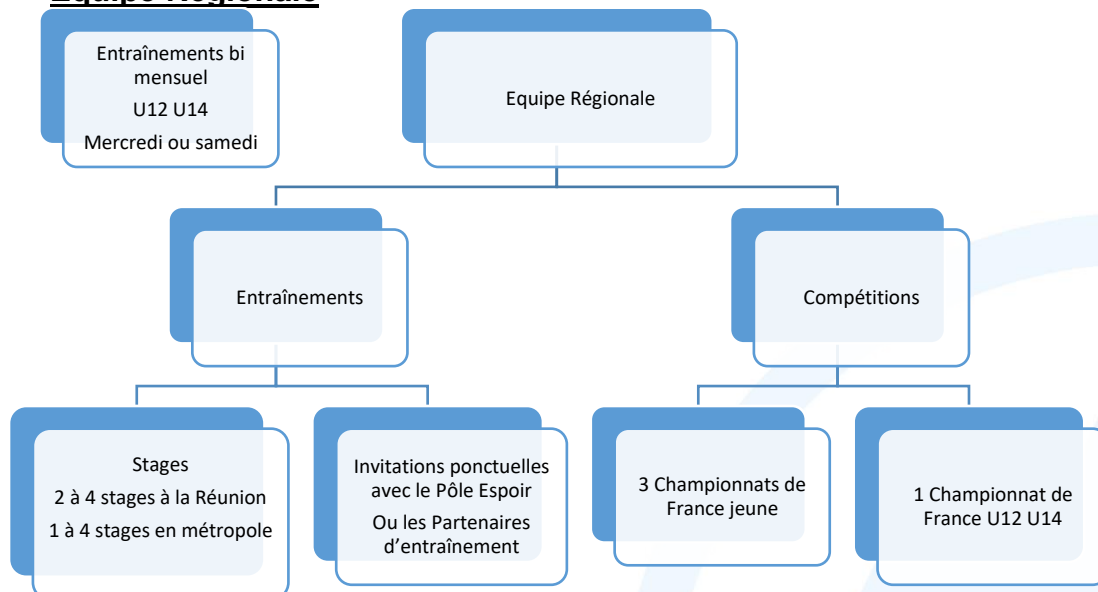
- **Pôle Espoir Escalade de la Réunion**



- **Team Grimpe Vitesse et partenaire entraînement bloc ou difficulté**



- **Equipe Régionale**



- **Programme prévisionnel des stages et compétitions du Pôle Espoir 2024**

- **Vacances d'octobre 2023** : stage à la Réunion : 6 jours (10 jeunes)
- **Vacances de décembre/janvier** : stage à la Réunion : 10 jours (5 à 10 jeunes)
- **Mars stage et sélectif vitesse Voiron** : 10 jours (2 jeunes)
- **Vacances de mars** : stage métropole + France vitesse jeune et senior : 2 semaines (6 à 8 jeunes)
- **Avril** : Coupe du monde Chine : 8 jours (1 ou 2 jeune)
- **Avril** : sélectif de difficulté jeune Arnas : (2 à 3 jeunes)
- **Mai** : Stage et France difficulté jeune Besançon : 5 à 8 jours (2 jeunes)
- **Mai** : Tournoi de Qualification Olympique de Shanghai 8 jours (1 jeune)
- **Mai** : Coupe Europe vitesse : 5 jours (4 à 6 jeunes)
- **Juin** : Sélectif senior vitesse (8 jours : 2 à 6 jeunes)
- **Juin** : Coupe d'Europe vitesse difficulté Augsburg : 6 jours (4 à 8 jeunes)
- **Juillet** : stage et coupe du monde de Chamonix et Briançon et Coupe d'Europe Zilina (vitesse et difficulté) : 2 à 4 jeunes
- **Juillet** : Stage préparation J.O. ?
- **Août** : J.O. Paris ?
- **Août** : Stage de préparation Championnat du Monde jeune et Championnat d'Europe senior et jeune : 2 à 6 jeunes
- **Septembre** : Championnat d'Europe jeune (vitesse, bloc, difficulté) : 2 à 6 jeunes

- **Programme prévisionnel des stages et compétitions de l'Equipe Régionale 2024**

- **Vacances d'octobre 2023** : stage à la Réunion : 6 jours (10 jeunes)
- **Vacances de décembre/janvier** : stage à la Réunion : 8 jours (10 jeunes)
- **Février** : France jeune de bloc Mont Martin sur Mer : 5 jours (6 à 7 jeunes)
- **Vacances de mars** : stage métropole + France vitesse senior Anse et jeune Tarbes, 13 jours (1 jeune)
- **Vacances de mars** : stage Réunion U12 U14 U16 : 6 jours (8 à 10 jeunes)
- **Mai** : Stage et France difficulté jeune Besançon : 5 à 8 jours (2 à 4 jeunes)
- **Mai** : stage Réunion U12 U14 U16 : 12 jours (6 à 10 jeunes)
- **Mai** : France U12 U14 Troyes : 5 jours (4 à 8 jeunes)
- **Août** : Stage U12 U14 U16 (sélectif pour stage d'octobre)
- **Octobre 2024** : Stage U12 U14 U16 hors département (Afrique du sud ou Europe)



Approbation des projets d'activités 2024

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1258	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

13. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024. REPONSES AUX QUESTIONS POSEES – VOTE

13.1 COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LE BUDGET PREVISIONNEL 2024

SOUTENIR AU MIEUX L'ENSEMBLE DES ACTIVITES

- **Rappel des axes de financement 2023 :**
 - **SOUTENIR LA PRATIQUE FEDERALE** : formation des sportifs, des bénévoles, des cadres, participation aux championnats de France, soutien à l'organisation des championnats régionaux, acquisition de matériel sportif, soutien à l'organisation d'une manifestation de grande envergure, accompagnement administratif de la structure.
 - **ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DE HAUT NIVEAU** : Seuls les projets LIGUE identifiés par le PPF seront suivis et accompagnés.
 - **CORRIGER ET REDUIRE LES INEGALITES A L'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE** : Pratique sportive féminine, en situation de handicap, dans des zones carencées d'accès à la pratique et projet d'offre d'activités de sports de pleine nature structurée et de qualité.
 - **PROMOUVOIR LE SPORT SANTE** : Publics ciblés
 - **RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LES VIOLENCES ET LE HARCELEMENT DANS LE SPORT**
 - **PROFESSIONNALISER LE MOUVEMENT SPORTIF** : Dispositif « Emploi DRAJES »

EN ATTENDANT LE SCHEMA DE FINANCEMENT 2024 DES COLLECTIVITES

- **Eléments pris en compte dans le budget prévisionnel 2024 :**
 - **COUPE DE FRANCE DE BLOC** : Budget prévisionnel en baisse à 29 500 €
 - Evènement « Phare » officiel
 - Retour à la normal grâce à la livraison du gymnase de la Chaloupe Saint Leu
 - **COMPETITIONS OFFICIELLES** : Budget prévisionnel stable à 38 000 €
 - Organisation des Championnats régionaux et/ou Open (bloc, difficulté, vitesse et U12-U14)
 - Compléter ces compétitions officielles avec des challenges U12 U14
 - Relance des mardi vitesse
 - Tenue vestimentaire pour les officiels des compétitions
 - **COMPETITIONS PROMOTIONNELLES** : Budget prévisionnel en hausse à hauteur de 28 000 €.
 - BASALTRIP : Evènement « Phare » sur site naturel. Compétition d'escalade déguisée
 - TI-ZOURIT : compétition pour les U10 U12 U14
 - INTERCLUB CANYON : rassemblement organisé par la commission CANYON

➤ **NOUVEAUTES**

- DE MUR EN MUR : compétitions de difficulté organisées par les clubs avec la soutient de la ligue : 3 étapes dans l'année
- LES ATELIERS DE LA VITESSE : ateliers de découverte de la discipline vitesse en compétition

RESPECTER LE SCHEMA DE FINANCEMENT 2024 DES COLLECTIVITES

• **Éléments pris en compte dans le budget prévisionnel 2024 :**

- CHAMPIONNATS DE FRANCE : Budget prévisionnel en hausse à 83 700€
 - Déplacements sur les Championnats de France ET aux sélectifs en Equipe de France (bloc, difficulté, vitesse et poussins benjamins)
 - Augmentation des déplacements pour se sélectionner en EDF dans les 3 disciplines (Bloc, Difficulté et Vitesse)
- CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT – HAUT NIVEAU
 - Les budgets intègrent le financement d'un NOUVEL EMPLOI : CO-ENTRAINEUR / ENTRAINEUR ayant pour objectifs de développer la dynamique des dispositifs existants pour la formation des jeunes athlètes se destinant à la haute performance.
 - Embauche de Frédéric LALLEMAND le 12 octobre 2023
 - EQUIPE REGIONALE ET PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT : Budget prévisionnel en hausse à 114 000€
 - Augmentation des stages et des compétitions à la Réunion et en Europe
 - Augmentation du nombre d'athlètes intégrés aux dispositifs
- POLE ESPOIR OUTRE-MER : Budget prévisionnel en hausse à 270 500€
 - Mise en place du projet autour des 3 axes : Suivi scolaire / Sportif / Médical
 - Stages Hebdomadaires à la Réunion, stages et compétitions à l'extérieur de la Réunion
 - Véhicule 9 places en LLD – Mécénat O2CM
 - Mise en place d'actions spécifiques et achat de matériel en vue de l'optimisation de la performance
 - Venue d'experts nationaux et internationaux à la Réunion
- FORMATION : Budget prévisionnel en hausse à 37 700€
 - 20 formations proposées à la Réunion
 - 5 Stages et formations continues en Métropole pour les officiels et les cadres
 - Pas de CQP AESA cette année
 - Mise en place de 2 séminaires par an pour les juges
- SNE (SITES NATURELS D'ESCALADE) : Budget prévisionnel stable à 66 500€
 - Equipement et entretien des sites d'escalade
 - Entretien du site Bethleem (convention sur 4 ans) et équipement d'un deuxième secteur
 - Progression du rééquipement des sites impactés par la corrosion sous contrainte (70% réalisé)
 - Dispositif PARADE : Programme Associatif de Restauration et d'Aménagement Durable en Escalade
 - Tenue vestimentaire pour les acteurs majeurs de la commission SNE
 - Recettes propres issues des 2€ pris sur la cotisation licence 2023
- CANYON : Budget Prévisionnel en hausse à 25 500 €
 - Equipement, entretien et balisage des sites de canyon
 - Tenue vestimentaire pour les acteurs majeurs de la commission canyon
 - Recettes propres issues des 2€ pris sur la cotisation licence 2022

- NOUVEAU : Edition d'un guide tops de canyon
- FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE : Budget prévisionnel en hausse à 64 800€
 - Grâce aux aides à l'emploi de l'ANS, de la DRAJES et de la FFME, la ligue compte 4 SALARIES depuis octobre 2023.
 - RENOVATION éventuelle des locaux de la ligue à Saint Leu
 - EXTERNALISATION DE LA COMPTABILITE
 - AIDE AUX CLUBS : création de club, aides aux déplacements aériens sur les championnats de France, ...
- SERVICES CIVIQUES : Budget Prévisionnel stable à 5 000€
 - Agrément de 3 ans jusqu'au 01/09/2026 pour 4 volontaires civiques sur les 3 missions suivantes :
 - Encourager la pratique de l'escalade auprès des publics éloignés
 - Favoriser la relation parent/enfant par le biais de la pratique de l'escalade
 - Préserver les espaces et les accès des sites naturels d'escalade
 - ACCUEIL DE STAGIAIRES : Budget Prévisionnel à 2 300€
 - Accueil d'un stagiaire du 12/12/2023 au 14/04/2024 : 3,5 mois
 - Renfort humain pour les commissions compétition et CRE
- SAE (STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE) : Budget prévisionnel à 2 000€
 - Intégration au budget des interventions AMO (Assistance à Maitre d'Ouvrage) pour les études et constructions des nouvelles SAE.
- SAE VITESSE ET BLOC DE STELLA : Budget prévisionnel à 17 200€
 - Entretien et fonctionnement
 - Quelques aménagements supplémentaires restent à faire : local de rangement, béton ciré au pied de la SAE vitesse, trappe d'accès derrière la SAE vitesse, ...
 - Achat de 4 tapis de réception + 1 auto-assureur de vitesse
 - SAE BLOC DE LA CHALOUPE SAINT LEU : Budget prévisionnel à 4 000€
 - Entretien et fonctionnement
 - Modifications légères des profils des frontons
- SAE 3 AGRES OLYMPIQUES :
 - Au regard des sommes engagées, le budget fera l'objet d'un traitement spécifique.

13.2 BUDGET PREVISIONNEL 2024

CHARGES		2024	PRODUITS		2024
60 – Achat		157 332 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		52 688 €
Fournitures consommables		4 400 €	Prestations de services		
Fournitures de bureau		3 950 €	Ventes Boutique (doc FFME)		
outillage		5 000 €	Ventes Topo bloc / falaise / canyon		13 100 €
Carburant		6 650 €	Ventes diverses		
Autres fournitures, pt equip		16 200 €	Vente de prises d'escalade		3 000 €
Matériel sportif		55 979 €	autres-fonds propres		36 588 €
Matériel pédagogique		1 646 €	74 – Subvention d'exploitation		598 578 €
Matériel informatique		4 300 €	ETAT		259 000 €
Matériel SAE		8 000 €	ANS - PSF (FFME)		115 300 €
Achat de prises d'escalade		44 000 €	ANS - Programme d'accession des PPF (CREPS)		29 000 €
Véhicule 9 places		7 207 €	ANS - Programme Haute Performance Outre-Mer (CREPS)		53 600 €
			ANS - DRAJES - aides à l'Emploi		34 000 €
61 – Services extérieurs		155 301 €	ANS - Haute Performance - aide à l'Emploi		20 000 €
Sous traitance		118 329 €	ASP - Service Civique		3 100 €
Sous traitance SAE			DRAJES - Fond d'échange (FEBECS)		4 000 €
Locations immobilières (salles, ...)		1 680 €	ANS - SAE - Structure artificielle d'Escalade		
Locations mobilières (voitures, matériel, ...)		29 093 €	CONSEIL REGIONAL		145 500 €
Assurance Multirisques		4 325 €	Programme d'action		88 600 €
licences decouvertes FFME		624 €	Acquisition de matériel sportif		52 400 €
Documentation générale (presse, ...)		50 €	SAE - Structure artificielle d'Escalade		
Documentation technique			Aide à l'emploi		4 500 €
licences FFME		1 200 €			
			CONSEIL DEPARTEMENTAL		86 500 €
62 – Autres services extérieurs		285 339 €	Programme d'action		86 500 €
Déplacements, missions :		259 139 €			
- avions benevoles et salaries		47 488 €	COMMUNES		6 700 €
- avions sportifs		101 579 €	Mairie de Saint Leu		3 500 €
- autres déplacements benevoles		21 081 €	Communes (CSC)		3 200 €
- autres déplacements salariés		7 724 €			
- autres déplacements Sportifs		4 100 €			
hébergement		36 730 €	COMMUNAUTES DE COMMUNES		12 478 €
Restauration		40 438 €	CIREST		12 478 €
			Communautés de communes (CSC)		
Autres		26 200 €			
honoraires		9 000 €	FEDERATION FFME		11 350 €
Cadeaux		500 €	FFME : DOM TOM		4 000 €
Publications (affiches, tee-shirt, site internet ...)		12 800 €	FFME : SPORTIFS EDF		
Frais postaux		100 €	FFME : PNSAE		
Internet et Fixe		600 €	FFME : PSTO - aide à l'emploi		5 350 €
GSM GLOBAL		2 600 €	FFME : Soutien pôle Espoir		2 000 €
Cotisations (ORESSSE, CRIB, CROSS ...)		600 €	AUTRES		77 050 €
			Aides à la mobilité : ORESSE/Mobilité territoriale REGION/Département/...		21 650 €
63 – Impôts et taxes		5 844 €	CREPS - IRSOI		24 000 €
Droits fédéraux FFME		2 744 €	CREPS - Maison Regionale de la performance		14 000 €
Taxes diverses (transport + douanes)		3 100 €	CREPS - venue d'un expert		2 400 €
			IRT		15 000 €
64 – Charges de personnel		169 527 €	75 – Autres produits de gestion courante		149 199 €
Rémunération des personnels		101 541 €	Inscriptions competitions		16 650 €
Charges sociales		63 157 €	Inscriptions CRE (Centre Régional d'Entraînement)		58 410 €
Indemnités service civique		2 561 €	Inscriptions formations		21 035 €
Gratification stagiaire		2 268 €	Inscriptions canyon		500 €
6414 - Indemnités bénévoles et avantages divers		21 220 €	FFME : Cotisations Licences		36 400 €
65 – Autres charge de gestion courantes		6 500 €	Sponsoring		12 600 €
Redevances pour concessions, brevets, licences,...		1 000 €	Mécénat		3 604 €
Primes et lots		5 500 €			
Charges diverses de gestion courante			76 – Produits financiers		900 €
			77 – Produits exceptionnels		
66 – Charges financières		300 €	78 – Reprises sur amortissements, provisions		
67 – Charges exceptionnelles			TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS		801 364 €
68 – Dotation aux amortissements			87 – Contributions volontaires en nature		269 733 €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		801 364 €	Dons en nature		
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		269 733 €	Prestations en nature		84 200 €
Secours en nature			Bénévolat		185 533 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		84 200 €			
Personnel bénévole		185 533 €	TOTAL DES CHARGES		1 071 097 €
TOTAL DES CHARGES		1 071 097 €	TOTAL DES PRODUITS		1 071 097 €

Le montant du budget prévisionnel 2024 s'élève à **801 364 €**

Approbation du budget prévisionnel 2024

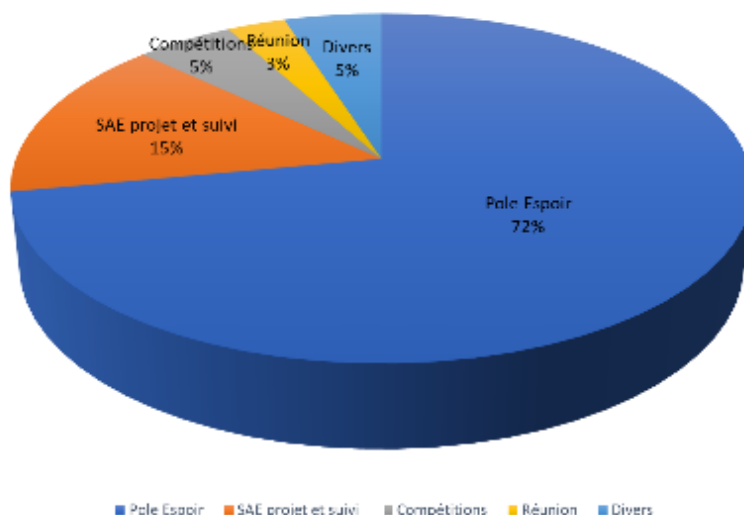
RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1258	0	0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

14. RESSOURCES HUMAINES SUR LA SAISON 2024

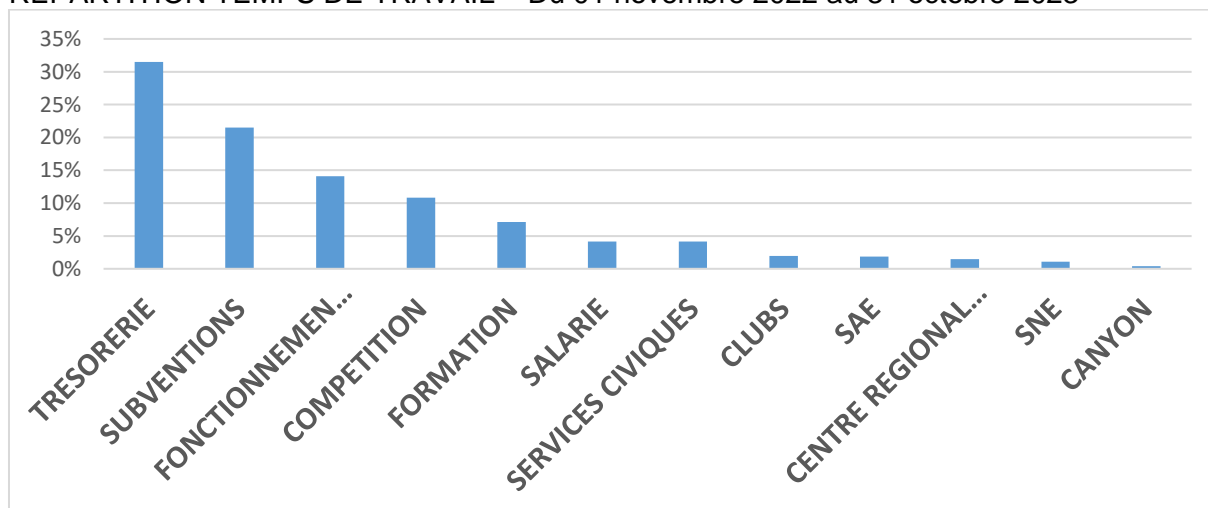
- **BILAN D'ACTIVITES 2023 de Philippe GABORIAUD, Conseiller technique fédéral Directeur du Pôle Espoir Outre-Mer**

REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL - Du 01 novembre 2021 au 31 octobre 2022



- **BILAN D'ACTIVITES 2023 de David AUGEREAU, Chargé de missions administratives et financières**

REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL – Du 01 novembre 2022 au 31 octobre 2023

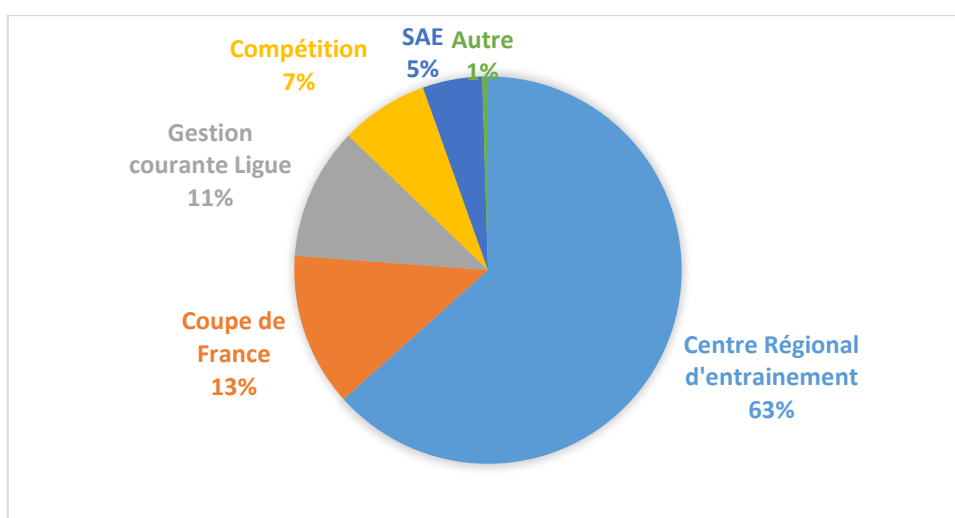


- **BILAN D'ACTIVITES 2023 de Constance FREMIOT, Chargée de mission administrative accession HN**

REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL – Du 01 novembre 2022 au 31 octobre 2023

- **Centre Régional d'entraînement :**
 - Aide au montage des stages
 - Communication sur l'actualité et les résultats des athlètes
 - Soutien logistique (aide à l'ouverture)
 - Aide au montage de dossiers de subvention

- **Compétition :**
 - Préparation et organisation des compétitions régionales
 - Suivi formation des officiels
 - Formation aux logiciels de gestion des résultats
- **SAE :** maintenance et suivi des SAE (Chaloupe notamment)
- **Autre :** Renfort formation, renfort SNE, etc.
- **Gestion courante ligue :**
 - Soutien aux projets LIGUE
 - Optimisation des outils de travail
 - Communication sur les actualités de la Ligue
 - Etc.



• EMBAUCHE DE FREDERIC LALLEMAND

Chargé de missions

« CO-ENTRAINEUR / ENTRAINEUR ayant pour objectifs de développer la dynamique des dispositifs existants pour la formation des jeunes athlètes se destinant à la haute performance »

La Ligue a embauché Frederic LALLEMAND en CDI le 12 octobre 2023 en tant que chargé de missions

« CO-ENTRAINEUR / ENTRAINEUR ayant pour objectifs de développer la dynamique des dispositifs existants pour la formation des jeunes athlètes se destinant à la haute performance »

Ces missions sont ciblées sur :

- ❖ Dynamiser le dispositif existant de Pré-accession vers le haut Niveau ;
- ❖ Soutenir et renforcer la structure Pôle Espoir Outre-Mer ;
- ❖ EMULATION INTERNATIONALE à la Réunion ;
- ❖ Gestion administrative dans le champ de l'accessibilité Haut Niveau et Pré-accession
- ❖ Soutien aux Organisations de nouveaux circuits de compétitions ;
- ❖ Optimiser les outils d'entraînement appartenant à la Ligue pour permettre la pré-accession et la performance ;
- ❖ Communication sur les actions entreprises pour le développement de la performance sportive.
- ❖ Accompagnement des clubs pour l'accès à la performance.

- **MISSIONS DES SERVICES CIVIQUES - SAISON 2023 ET 2024**

RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT SERVICES CIVIQUE

La ligue a obtenu un nouvel agrément d'une durée de 3 ans, pour l'accueil de 4 volontaires en services civiques. Celui-ci expirera le 01 septembre 2026.

- **Préserver les espaces et les accès des sites naturels d'escalade**

Valorisation des espaces naturels par le développement et l'entretien des sentiers d'accès et des sites d'escalade et de canyon

Du 04 novembre 2022 au 10 avril 2023 : **Swann NORAZ (arrêt en cours de mission)**

Du 04 novembre 2022 au 03 février 2023 : **Nais CHAILAN (arrêt en cours de mission)**

Du 17 novembre 2023 au 16 juillet 2024 : **Julie RIVES et Hugo MARINX**

- **Encourager la pratique de l'escalade auprès des publics éloignés**

Mettre en place des actions en collaboration avec les associations locales (clubs sportifs mais aussi missions locales...) à destination des publics éloignés (géographiquement, socialement, porteurs de handicap...)

Du 17 novembre 2022 au 16 juillet 2023 : **Tony ARIANATCHY**

Du 03 novembre 2023 au 02 juillet 2024 : **Arthur LAGREZE**

- **Favoriser la relation Parent/Enfant par le biais de la pratique de l'escalade**

Au sein des clubs d'escalade de la Réunion, mettre en place des actions sur la thématique Parent/Enfant.

Du 12 octobre 2022 au 11 juin 2023 : **Alexandrine STAWNIAK**

Du 13 novembre 2023 au 15 novembre 2023 : **Amandine DESJARDIN (démission en début de mission)**

Les volontaires en service civique & PARADE : Les principales actions menées en 2022 et 2023



[PARADE Réunion prête un baudrier à l'ONF et le CBNM pour explorer le Piton de Sucre !!](#)

Jeudi 8 décembre 2022, l'équipe de PARADE est allée faire un repérage sur le Piton de Sucre de Fleurs Jaunes pour préparer un chantier de lutte contre des espèces exotiques envahissantes, principalement le Galabert (Lantana Camara) et le Choca (Furcraea foetida).

[Opération de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes à Cilaos en partenariat avec l'ONF](#)

Le week-end du 1er et 2 avril 2023, une quinzaine de grimpeurs et d'agents de l'ONF, tous bénévoles, sont montés sur le plateau sommital du Piton de Sucre, à Cilaos. Il s'agissait de réaliser une opération de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes sur une zone difficile d'accès et sur laquelle se trouve une relique de forêt semi-sèche contenant des espèces rares et protégées, telles que le Bois de Mussard ou encore le Bois de Poivre. Ce chantier exceptionnel a pu être mené grâce au partenariat établi entre La Ligue Réunion de la Montagne et de l'Escalade (LRFFME) et l'Office National des Forêts (ONF) de La Réunion.



15. QUESTIONS DIVERSES

Adrien TAPON étant blessé, Rachid CHERIF demande s'il est prévu de faire intervenir des ouvreurs au niveau des clubs.

La présidente lui répond que la ligue ne peut pas pallier au manque d'ouvriers dans les clubs de l'île, néanmoins, une réflexion est en cours, car selon les périodes, il est envisagé de faire venir des ouvreurs nationaux ; certains athlètes de bloc et difficulté nécessitent en effet de s'entraîner dans des 8b-8c.

Philippe GABORIAUD ajoute que la programmation des ouvertures implique un *turn over* des ouvertures tous les 15 jours, et que chaque année la fédération met à disposition des anciens ouvreurs internationaux pour répondre aux besoins de la ligue.

Les autres questions ont été traitées lors des différents échanges suite aux présentations des bilans 2023 ou des projets pour 2024.

MERCI A TOUS

16h20 fin de l'ordre du jour

Le 03 février 2024, à Saint leu

Juliette PAYET

Présidente



Elodie GROSSET,

Secrétaire

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
 T. +33 (0)2 62 34 91 02
 P. +33 (0)6 92 64 64 10
 ligue@ffme974.org
www.ffme974.org